



Auvergne, Puy-de-Dôme
Clermont-Ferrand
boulevard Jean-Jaurès

boulevard Jean-Jaurès

Références du dossier

Numéro de dossier : IA63002805

Date de l'enquête initiale : 2024

Date(s) de rédaction : 2024

Cadre de l'étude : inventaire topographique La ceinture des boulevards de Clermont-Ferrand

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : boulevard

Parties constituantes non étudiées : square

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales :

Historique

La Commission départementale du 18 décembre 1913 approuve le projet du boulevard sud dont le boulevard Jean-Jaurès constitue la partie sud - sud-est. L'arrêté préfectoral d'approbation du plan d'alignement intervient à la même date. Les premières acquisitions de terrain à l'amiable sont réalisées en 1920 et se poursuivent jusqu'en 1926. Le conseil municipal demande, par délibération du 18 mai 1926, que le préfet déclare d'utilité publique le projet d'exécution du boulevard sud afin de pouvoir procéder à l'expropriation des terrains dont l'acquisition n'a pas abouti. Cette déclaration d'utilité publique est arrêtée par la préfecture le 20 décembre 1926. La procédure d'expropriation est mise en œuvre en 1928 pour contraindre les propriétaires aux exigences financières excédant la moyenne appliquée par la Ville. Les derniers terrains sont ainsi acquis en 1929. Cette chronologie s'applique géographiquement d'est en ouest, l'avenue Marx-Dormoy (anciennement avenue de Boisséjour) constituant une sorte de seuil à l'ouest duquel la voie est encore en cours de percement dans la première moitié des années 1930. Le procès-verbal de l'adjudication des travaux de la portion avenue de Boisséjour - rue des Salins date de 1930 alors que la portion entre la rue de Rabanasse et l'avenue de Boisséjour date de 1926. Le même décalage est constaté pour l'aménagement de la bordure des trottoirs : la délibération actant les travaux date de 1930 pour la partie occidentale alors qu'elle intervient en 1926 pour la portion orientale. Dans un premier temps, le boulevard Cote-Blatin devait se poursuivre jusqu'au carrefour de l'avenue de Boisséjour ce qui explique en partie une mise en travaux plus précoce, l'autre explication est l'acquisition par voie d'expropriation affectant les parcelles à l'ouest de l'avenue de Boisséjour. La dénomination des noms des boulevards Jean-Jaurès et Cote-Blatin est actée à la séance du conseil municipal du 26 juillet 1929 qui fait débiter le boulevard Jean-Jaurès au carrefour de la rue de Rabanasse. Le numérotage des immeubles et maisons est appliqué en 1934.

L'aménagement du boulevard s'accompagne de l'ouverture de rues venant le couper. Les rues Theuriet, Gerbert, Henri-Rivière et Drelon sont ouvertes dans la foulée du boulevard. La rue Roberval n'est ébauchée que dans les années 1950, à la faveur de la construction de la résidence édifée place Littré, sur l'ancien parc du château de Vallières, et seulement achevée au début des années 1970. A l'est de l'avenue de la Libération (anciennement avenue de Beaumont), le plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension (PAEE) prévoyait, en 1926, de percer une voie, partant du boulevard François-Mitterrand (anciennement boulevard Gergovia) et traversant le boulevard Jean-Jaurès. Au nord, elle prend la forme curviligne de la rue Pierre-de-Coubertin au début des années 1960 (en parallèle de l'aménagement du stade nautique) tandis que son tracé sud ne sera effectif qu'une dizaine d'années plus tard (sous l'appellation de boulevard Joseph-Girod). Cette voie était pourtant demandée par les habitants comme en témoigne la lettre reproduite en annexe "Pétition pour l'ouverture du boulevard Joseph-Girod, 1929" qui, de surcroît, produit un intéressant témoignage sur la gamme des moyens

de locomotion (tramway, automobiles, hippomobiles, bicyclettes, piétons) pouvant se rencontrer sur les grandes artères de la ville à la fin des années 1920.

L'écrasante majorité des constructions toujours visibles à l'heure actuelle a été érigée ex-nihilo après l'ouverture du boulevard. 83% d'entre elles ont été érigées entre le début des années 1930 et la fin des années 1960. Au sein même de cette période de construction, l'essentiel (57%) date des années 1930. Toute période confondue, le recours à un architecte est majoritaire (76% de l'ensemble du bâti). Au 3% des édifices construits par des entrepreneurs s'ajoutent 5% de plans non consultés ou à la signature illisible.

Période(s) principale(s) : 1ère moitié 20e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean Bosser (architecte, attribution par source), Antoine Espinasse (architecte, attribution par source), Marcel Massucio (architecte, attribution par source), Georges Lescher (architecte, attribution par source), Georges Guignabert (architecte, attribution par source), Valéry Bernard (architecte, attribution par source), Henri Pouzadoux (architecte, attribution par source), Jean-Claude Breuil (architecte, attribution par source), André Verdier (architecte, attribution par source), Valentin Vigneron (architecte, attribution par source), P. Neyrial (architecte, attribution par source), Paul Lanquette (architecte, attribution par source), Raymond Vialon (architecte, attribution par source), Charles Marc (architecte, attribution par source), Cabinet Bertrand (agence d'architecture, attribution par source), DHA Architecte (agence d'architecture, attribution par source), François Combe (architecte, attribution par source), J. Bertrand (architecte, attribution par source), Marius Lanquette (architecte, attribution par source), Guy Bion (architecte, attribution par source), Jean-Louis Douat (architecte, attribution par source), Georges Laboise (architecte, attribution par source), Jean Guillot (architecte, signature, attribution par source), Albéric Aubert (architecte, attribution par source), Gabriel Girard (architecte, attribution par source), Eugène Dif (architecte, attribution par source), Lionel Favier (architecte, attribution par source), Antoine Fustier (architecte, attribution par source), François Perrier (architecte, attribution par source), Julien Arnaud (architecte, attribution par source), Elie Marquet, Bernard Jeanjean, François-Yves Bernard

Description

Le boulevard Jean-Jaurès comprenait, jusqu'en 2023, trois voies de circulation à sens unique progressant d'ouest en est. Les travaux récents ont réduit le trafic automobile à deux voies de circulation en double sens longées d'une piste cyclable également en double sens. Le petit parking de la place Littré a été transformé afin d'accueillir des bancs et des plantations. Malgré la cohérence formelle qui pourrait émaner d'une majorité d'édifices datant des années 1930, le boulevard Jean-Jaurès ne produit pas d'impression d'ensemble caractérisable. Il ne paraît pas non plus doté de séquences urbaines se distinguant clairement. Le ton est donné dès l'abord par le carrefour de la rue de Rabanasse. En rive droite, le **pignon aveugle d'un immeuble** (au n°6) marque une frontière avec le square du stade nautique, austère césure que n'amointrit pas le parking latéral malgré sa colonnade de béton. **Ce square**, creusé par des bassins de rétention vides produisant un étrange relief en négatif, élimine tout front de rue sans pour autant engendrer une augmentation de la hauteur **des bâtiments lui faisant face**. Contrairement à ce que nous pouvons observer sur le boulevard Duclaux (voir dossier [IA63002884](#)) où l'espace dégagé par le recul de l'imprimerie de la Banque de France permet l'implantation de hauts immeubles à dispositif héliotropique, l'espace urbain du square n'influe pas sur son vis-à-vis. Là, les constructions d'enveloppe réduite sont marquées de ruptures de rythme, **des maisons alternant avec des immeubles**. À partir du carrefour du boulevard Jean-Girod, le tracé du boulevard positionné en biais des anciennes parcelles influe sur la morphologie et la typologie du bâti : un **pignon aveugle** marque la pointe triangulaire d'une parcelle donnant sur l'un des carrefours, des **commerces et artisanats** ont pu être implantés sur ces parcelles à la forme contrainte (parfois en utilisant **la marge que laissait un édifice construit en recul**) ; certaines de ces installations ont été par la suite remplacées par des immeubles plus récents apportant leurs **nouveaux lots d'irrégularités**. Sans doute **l'accordéon des façades** d'immeubles s'harmonisant par l'époque et l'enveloppe (au n°45 à 53) n'est pas d'un effet déplaisant mais il n'entretient aucun dialogue avec un vis-à-vis marqué par la rupture typologique déjà rencontrée auparavant (alternance de maisons et d'immeubles s'accompagnant d'un recul du bâti plus ancien, au n°44-46). A l'approche de la place Littré, **l'implantation en recul d'alignement** des constructions semble indiquer que la présence du boulevard n'a pas aimanté la main de l'architecte. Enfin, la portion comprise entre la place Littré et la rue des Salins est constituée, à l'exception très récente de l'immeuble du n°74, de **petits immeubles et de maisons** qui ressortent d'un vocabulaire faubourien à l'implantation à nouveau sans référence au boulevard en toute fin de parcours. Le boulevard Jean-Jaurès compte de nombreux carrefours réduisant le développement des séquences urbaines. Il semble un cordon ponctué des nœuds que constitueraient les carrefours avec les rues reliant le centre-ville aux quartiers périphériques, au point que ces voies le traversant semblent prendre sur lui la prééminence. Ainsi peut-on lire la succession de l'ancienne école ménagère, de l'église sainte Jeanne-d'arc et du presbytère. Ces édifices sont progressivement orientés vers la rue Drelon à laquelle ils paraissent davantage appartenir qu'au boulevard traversant à cet endroit la place Littré. Sur cette dernière, les immeubles sont placés selon le même mouvement, **n'offrant que leur pignon à la place** et développant leur façade sur les rues de Vallières et Roberval. Ainsi, davantage qu'à l'image de la corde à nœuds ferions-nous volontiers appel à celle de la toile d'araignée : le boulevard Jean-Jaurès ne serait que l'un des fils concentriques, dénommés spirales, qui relient les plus forts rayons menant au centre.

Éléments descriptifs

Ouverture et édification du boulevard Jean-Jaurès

I. Ouverture et édification du boulevard

1. Modalités de percement de la voie

Le boulevard Jean-Jaurès forme le tronçon médian de ce qui, à l'origine, était dénommé le "boulevard sud" ou bien encore le chemin vicinal ordinaire n°108. Les décisions administratives et plans d'alignement comprennent par conséquent l'ensemble des boulevards menant du pont de Naud au carrefour des boulevards Pasteur et Duclaux. La Commission départementale du 18 décembre 1913 approuve le projet et le tracé (l'arrêté préfectoral d'approbation du plan d'alignement intervient à la même date).

Les industries du boulevard Cote-Blatin (dossier [IA63002794](#)), qui profitaient de la proximité de la voie ferrée, ont cédé la place, sur l'ensemble du tracé du boulevard Jean-Jaurès, à des terres agricoles ou des jardins maraîchers délimités par des murs de clôture et des "rases"¹. Le plan parcellaire du boulevard, daté de 1926, reflète une césure du mode d'acquisition des terrains : la [partie orientale](#) du boulevard comprise entre la rue de Rabanasse et l'avenue Marx-Dormoy (anciennement avenue de Boisséjour) traverse des terrains acquis par la Ville, par conséquent vierges des noms des propriétaires, tandis qu'à l'[ouest](#), jusqu'à la rue des Salins, les numéros cerclés, indiquant des acquisitions à négocier auprès des propriétaires, se multiplient. Le [plan de chronologie des cessions](#) illustre ce phénomène (en rouge les terrains impliqués dans la procédure d'expropriation en 1928). A l'ouest, la seule bande cédée dans la première moitié des années 1920 (en vert sur le plan) s'explique par la présence d'un terrain appartenant à la [société Bernheim](#), spécialisée dans la revente du foncier à la parcelle, phénomène de lotissement pour lequel l'ouverture d'une voie dûment viabilisée représente une opportunité. La variation morphologique des parcelles est similaire d'un bout à l'autre du tracé, d'étroites lanières alternant avec de plus vastes emprises ; le boulevard les affecte différemment, allant d'un simple rognage à un partage par le milieu voire, pour les plus exiguës, à la disparition pure et simple. Cela ne paraît pas expliquer le clivage entre la partie cédée à l'est et la partie acquise dans un contexte d'expropriation à l'ouest. On peut cependant souligner que les négociations, intervenant en 1928, impliquent souvent la présence de bâtis ou de terres agricoles susceptibles d'être loués. Ce qui s'évanouit avec la destruction des immeubles ou l'éventration des parcelles est un modèle économique permettant à de modestes propriétaires d'obtenir une petite rente ou à des propriétaires terriens plus aisés de tirer quelques revenus de la location des terres agricoles. La famille Rochette de Lempdes disposait d'une vaste parcelle qu'elle louait à un horticulteur organisant lui-même des sous-locations réparties entre 16 personnes. L'emprise du boulevard passant en milieu de parcelle ne laisse plus le loisir d'user ainsi de ces terres. Autre exemple, le locataire² de la maison [située dans le parc du château de Vallières](#) bénéficiait d'un "rez-de-chaussée à usage de garage et un premier étage comportant un logement de deux pièces." La proximité d'une demeure non plus que le mode de construction comprenant chaîne d'angle et encadrement de baies en pierre de taille n'empêchent la modestie de l'installation. Là encore, le propriétaire de la demeure, qualifiée de château, applique une logique de petits profits. Les revenus tirés de la location sont parfois un soutien pour les vieux jours. Une veuve, propriétaire d'un immeuble situé à l'angle sud-ouest de l'avenue Marx-Dormoy (anciennement avenue de Boisséjour), dont il est dit qu'il est "en maçonnerie, couverture en tuiles mécaniques, sans cave ni grenier", pourvu de deux pièces par niveau (rez-de-chaussée et étage) indiquées sur un [plan schématique](#) comme étant une cuisine et une chambre, pouvait à la fois habiter et louer une partie de son bien. Ce cas de figure est bien confirmé s'agissant de l'immeuble à démolir situé près du carrefour de la rue des Salins. La propriétaire, veuve d'un jardinier, insiste sur les murs en bonne maçonnerie, la cave voutée et le vaste hangar afin d'obtenir une meilleure indemnité, reconnaissant par ailleurs le caractère "un peu vétuste" du bâtiment. L'immeuble se compose d'un rez-de-chaussée de deux pièces (cuisine et chambre) occupé par des locataires tandis que l'étage, aménagé de même manière, est réservé à la propriétaire. Il est probable que les cabinets d'aisance, représentés sur [le plan du rez-de-chaussée](#), aient été communs, cependant qu'intégrés au bâti ils offraient le confort de n'avoir pas à user d'un cabanon au fond du jardin. La veuve dispose en outre d'une parcelle en jardin qu'elle loue à des fermiers. Son courrier à la Ville (versé en annexe) évoque la nécessité de trouver un nouveau logement dont elle espère qu'il aura, comme l'actuel, deux grandes pièces "bien aérées avec une vue très étendue à l'est et au sud". Ce qui, au regard des normes mises en place au milieu du XXe siècle, apparaît comme un logement rudimentaire est alors décrit sous l'angle de l'agrément. La Ville souligne, au cours des négociations, qu'il faut prendre en compte la valorisation d'un foncier donnant sur un boulevard viabilisé. Ce faisant, elle évoque une économie reposant sur l'investissement que des personnes sans capitaux peuvent difficilement envisager.

Le décalage chronologique d'acquisition des parcelles, dont l'avenue Marx-Dormoy marque le verrou (acquisition entre 1920 et 1926 à l'est, procédure d'expropriation en 1928 à l'ouest), s'accompagne de l'ouverture de l'extrémité orientale dans la foulée de l'achèvement du boulevard Cote-Blatin (dont à l'origine ce tronçon devait d'ailleurs faire partie). Dans un premier temps, le boulevard s'achève donc en cul-de-sac au carrefour de l'avenue Marx-Dormoy comme l'illustre un [plan](#) dressé sur un fond de 1925 (le tronçon entre l'avenue de la Libération et l'avenue Marx-Dormoy n'est encore qu'esquissé). En 1933, la vague d'édification à l'ouest de ce carrefour jusqu'à la place Littré indique la poursuite de l'ouverture.

2. Modalités d'édification

Le [plan d'occupation des parcelles en 1920](#) présente un secteur à la physionomie campagnarde. L'emprise du boulevard projeté rejoint la rue de Rabanasse à l'est, la rue des Salins à l'ouest et est traversée que l'avenue de la Libération (anciennement avenue de Beaumont), la rue Marmontel, l'avenue Marx-Dormoy (anciennement avenue de Boisséjour), trois écheveaux d'une traversante dirigée vers le sud, et la rue de Vallières, ancien chemin au cours sinueux. Le bâti est rare³. Trois constructions ont effacé des édifices préexistants au boulevard⁴ ; un nombre presque aussi réduit de substitutions est intervenu sur des bâtiments construits après l'ouverture du boulevard. L'écrasante majorité des constructions toujours visibles à l'heure actuelle a, par conséquent, été édifée ex-nihilo après l'ouverture du boulevard. 83% d'entre elles ont été érigées entre le début des années 1930 et la fin des années 1960. Au sein même de cette période de construction, l'essentiel (57%) date des années 1930. Sur le [plan d'occupation des parcelles en 1940](#), on constate que les terrains vierges de construction se concentrent au nord-ouest, à l'emplacement du futur stade nautique, et aux abords de la place Littré tandis que cette dernière a commencé à se structurer par la construction de l'église, du presbytère et de l'école ménagère et par le percement des rues Drelon et Henri-Rivière. Le [plan d'occupation des parcelles en 1970](#) illustre l'achèvement du processus d'urbanisation : la rue Roberval termine de régulariser l'accès à la place Littré, la rue Pierre-de-Coubertin délimite le stade nautique prolongé sur le boulevard par le square du même nom. Seule l'une des cinq constructions réalisées entre 1970 et nos jours comble une dent creuse⁵, les autres étant des substitutions d'immeubles⁶. En 1935, les terrains à l'est du boulevard sont encore peu investis (voir [plan d'édification des parcelles en 1935](#)). On note la présence de trois édifices dont une villa (au n°7, détruite en 1980, dossier [IA63002861](#)) et deux immeubles d'enveloppe modeste (n°11 et 13, dossier [IA63002862](#)). Les carrefours de l'écheveau de traversantes, actuelles avenue de la Libération, rue Marmontel et avenue Marx-Dormoy, sont marqués par des édifices datant de la seconde moitié des années 1920, généralement implantés de façon autonome, auxquels commencent à s'ajouter quelques immeubles. Une série d'immeubles mitoyens part du carrefour de l'avenue Marx-Dormoy et s'étend vers l'ouest jusqu'à la place Littré : les terrains expropriés en 1928 répondent ici à une logique d'expansion urbaine en élan resserré dans les années 1933 et 1934. La place Littré ne comprend que l'église sainte Jeanne-d'Arc et les bâtiments afférents (presbytère et ancienne école ménagère, dossier [IA63002871](#)). A l'extrémité occidentale du boulevard, les plus anciens édifices bordent la rue de Vallières (pour l'historique de la transformation de ce secteur, voir dossier [IA63002874](#)). En 1940, l'urbanisation entre les voies traversantes se poursuit, commençant à gagner les abords de l'actuel stade nautique. Entre 1940 et le début des années 1970, l'extrémité orientale achève de se combler. La place Littré et le boulevard à l'ouest de cette dernière offrent un panel de modes d'urbanisation : la construction par éléments autonomes que sont les barres d'une résidence occupant deux îlots sur la place Littré, une édification par comblement d'espaces vides caractéristique d'un urbanisme spontané, enfin une bande d'édification mitoyenne du début des années 1950, expression d'un lotissement le long de l'impasse portant les numéros 81b à 81e boulevard Jean-Jaurès.

II. Séquences urbaines

1. Perception des espaces urbains

Afin de figurer la perception d'un piéton se trouvant sur la voie publique, nous inversons [en plan](#) les codes de représentation graphique, reprenant ainsi une expérience opérée par Bruno Zervi⁷. Le piéton ne perçoit que les espaces ouverts : la voie sur laquelle il se trouve (représentée en noir), les espaces urbains dans lesquels il peut pénétrer (en gris foncé) et les espaces privés clôturés libres de construction (en gris clair). Les édifices ne sont perceptibles que par leur façade et leur masse masque les arrières de parcelles ou les coeurs d'îlot (en blanc). Lorsque nous déambulons sur le ruban noir de la rue et que nous ne percevons que les façades des bâtiments, nous sommes entourés par le blanc des espaces inaccessibles. L'alignement du bâti est alors parfaitement régulier. En revanche, si le front de façade est entaillé par des décrochements ou des aplats de couleur grise, l'alignement connaît des ruptures.

Au sud du boulevard, nous observons trois voies irrégulières, colorées en gris ou en noir, que l'on peut physiquement parcourir sans que l'on soit entièrement certain d'être encore dans l'espace public. A l'ouest, la première de ces voies s'ouvre en face du square Pierre-de-Coubertin. Le [plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension](#) (1925, plan dit Cornudet) prévoyait un quadrillage orthonormé en lieu et place du stade nautique et du square. L'abandon de ce projet, également visible sur [les plans de la Ville](#), laisse un décrochement en face du square, à l'embouchure de ce qui aurait dû être la rue Léon-Bourgeois. Transformé en [voie de desserte des garages](#) de cœur d'îlot, ce cheminement certes privé mais non clôturé, opère un coude à l'ouest pour gagner la rue du Tonnet (voir dossier de l'immeuble au n°9 boulevard Jean-Jaurès, [IA63002861](#)). La rue Maréchal-Lyautey, dont le départ s'ouvre entre l'avenue Marx-Dormoy et la rue de Vallières, obéit à un phénomène assez similaire. Issue d'une modification du plan dit Cornudet qui prévoyait une [voie en diagonale](#) de l'îlot, projet abandonné par la Ville en 1931 (faisant à ce titre parti des voies colorées en rose sur le [plan des réalisations Cornudet](#)), la rue Maréchal-Lyautey, dont le [plan d'alignement](#) date de 1934, provoque l'[écart observable entre les immeubles des n°55 et n°57](#), le premier surmontant la mince voie par un mur aveugle, le second étant pensé comme un immeuble d'angle de rue (voir dossier [IA63002811](#)). En réalité, la rue se présente comme un [chemin enherbé](#), que l'on hésite par conséquent à emprunter craignant une impasse, longeant le mur du fond des parcelles pour déboucher sur l'avenue Marx-Dormoy. La lettre de réclamation des habitants de l'îlot éclaire la réaction spontanée d'habitants confrontés

à une urbanisation rapide (la **construction des immeubles** donnant sur le boulevard est concentrée dans les années 1933 et 1934) cherchant à ordonner ce qui s'apparente encore à la dispersion d'implantation faubourienne mal adaptée au nouveau contexte urbain (voir courriers en annexe). En l'absence de plan d'aménagement global ou de projet de lotissement ouvrant des voies de desserte, la Ville peine à s'adapter à la demande de ses administrés. Ainsi, la rue Maréchal-Lyautey ne voit le jour que sous la forme embryonnaire qu'on lui connaît encore aujourd'hui, quant à la rue Louis-Barthou coupant l'îlot en parallèle du boulevard, prévue dès 1934, elle ne sera ouverte qu'au début des années 1980. Le dernier cas de cheminement incertain est une impasse desservant un lotissement. Elle se situe à l'extrémité occidentale du boulevard, entre la rue Gerbert à l'est et la rue de Bellevue à l'ouest. Les deux constructions côté boulevard datent d'avant l'ouverture de ce dernier (1914 et 1929). Elles présentent un retrait oblique par rapport au boulevard et sont entourées de jardins (en gris clair sur **le plan**). La vaste emprise d'un îlot au cœur occupé par une scierie et des jardins offre la possibilité d'un lotissement⁸, réalisé au début des années 1950, sans que pour autant une rue traversante ne soit ouverte. La **voie de desserte** paraissant un chemin privé en appendice au boulevard Jean-Jaurès en garde l'adresse et adopte une numérotation déclinée par minuscule (de 81b à 81e). On peut donc considérer que cette impasse reflète, comme la rue Maréchal-Lyautey, la difficile adaptation de la morphologie faubourienne à l'urbanisation inaugurée par le boulevard.

Les ruptures d'alignement par des cours ou jardins (en gris clair sur le plan) ont diverses origines. La première, déjà évoquée à l'extrémité occidentale⁹ du boulevard, est le fait de constructions antérieures à l'ouverture du boulevard qui, par conséquent, n'adhèrent pas au tracé de la voie. La seconde est une persistance de la morphologie parcellaire antérieure à l'ouverture du boulevard, phénomène qui s'observe entre la place Littré et le boulevard Joseph-Girod. Lorsque le tracé percute des parcelles en biais, il peut arriver que les constructions, pourtant contemporaines du boulevard, gardent l'orientation héritée du parcellaire précédent. Les immeubles des **numéros 45 à 53** sont implantés en recul oblique, l'architecte privilégiant la forme rectangulaire du bâti à une façade à l'alignement. Seul le n°47, construit un an après ses mitoyens (1934), adopte une forme trapézoïdale développant une façade à l'aplomb du trottoir. Il en résulte des espaces triangulaires sur voie aménagés en courette ou jardinet. Le propriétaire de l'immeuble du n°51 profite du triangle vacant pour y édifier un **commerce en rez-de-chaussée** sans que pour autant l'alignement ne soit totalement régularisé¹⁰. Le découpage en biais du parcellaire peut également laisser des résidus triangulaires le long du boulevard. Ainsi, du n°28, au nord-ouest du carrefour avec l'avenue de la Libération, auquel répond, au sud-est de ce même carrefour, la **cour triangulaire du n°25 tandis que la parcelle** mitoyenne (n°41 avenue de la Libération, commerce de motoculture), moins affectée par le boulevard, conserve son orientation biaise d'origine (voir dossier **IA63002809**, **IA63002864** et **IA63002865**). Enfin, troisième cas de figure, les espaces libres perceptibles depuis la voie sans être pour autant ouverts au parcours peuvent traduire une volonté d'autonomiser le bâti par rapport à la voie (en gris clair autour de la place Littré). Traditionnellement réservée aux édifices publics emprunts d'une certaine monumentalité, comme c'est ici le cas pour l'église sainte Jeanne-d'Arc et les bâtiments qui y sont rattachés (presbytère et ancienne école ménagère, voir dossier **IA63002871**), l'édification en rupture d'alignement est utilisée, au cours de la seconde moitié du XXe siècle, pour des immeubles d'habitation. On entendait magnifier l'édifice cultuel en dégagant ses abords et en le dotant d'un parvis qui, au-delà de la place, **répondait sans doute au château de Vallières**. Avec la résidence construite sur l'emprise du château, le dégagement des abords est opéré sans connexion avec l'espace urbain puisque les deux barres d'immeubles n'offrent au **vis-à-vis de l'église que leurs murs pignons** qui plus est aveugles.

2. Perception des cassures de rythme

L'histoire urbaine se concrétise parfois dans des formes attirant l'œil par les irrégularités qu'elles impriment aux édifices. Les pignons d'alignement et les murs aveugles (traits rouges et traits noirs sur le **plan des irrégularités et des cassures de rythme**) se constituent volontiers en fossiles de projets de voirie avortés ou modifiés. Ils peuvent également être des cicatrices de coupures du parcellaire ancien. Ainsi les pignons d'alignement des immeubles des n°20 et 22 du boulevard, implantés à l'angle de la rue Pierre-de-Coubertin, rappellent que cette dernière devait adopter un tracé rectiligne jusqu'au boulevard François-Mitterrand lors même qu'elle suit à présent une courbe la ramenant à l'avenue de la Libération. Le **mur aveugle du n°55** signale le départ sans avenir de la rue Maréchal-Lyautey. Les pignons d'alignement qui ponctuent les immeubles des n°45 à 53 sont, quant à eux, le souvenir d'une coupure biaise de parcelles. Un phénomène similaire explique **le mur aveugle surplombant la courette triangulaire du n°28**, l'ouverture du boulevard ayant ici créé un biseau difficilement intégrable dans une construction. Les pignons sur rue (traits bleus) du 19 rue Gerbert et du 83 boulevard Jean-Jaurès s'expliquent par une édification antérieure au boulevard. La même raison s'applique au pignon aveugle et au mur d'héberge (traits verts) **de part et d'autre de l'édifice des n°44 et 46**. L'urbanisation spontanée participe également de la création de ces irrégularités. Les propriétaires des parcelles peuvent appliquer un programme qui ne s'inscrit pas dans la même typologie que les constructions mitoyennes et ce, d'autant plus, qu'un décalage chronologique important peut intervenir. Les murs d'héberge, marqueur de décalage de la hauteur des édifices, apparaissent souvent à la faveur de cette variation fonctionnelle et de cette dilatation chronologique. Les maisons enserrées entre des immeubles en sont un cas récurrent. Les immeubles des n°65 et 73, construits en 1962 et 1952, flanquent deux maisons des années 1940. Ces dernières se trouvent pas conséquent enserrées entre des édifices plus hauts. Cependant, l'idée selon laquelle le bâti plus anciens serait plus bas, le gain de hauteur s'opérant en progression chronologique, ne vaut pas forcément. Les maisons des n°66 et 68 sont respectivement édifiées en 1950 et 2014 entre des immeubles des années 1930. Au n°15 une maison

mixte¹¹ s'implante en 1936 à l'ouest d'un immeuble bâti trois ans auparavant et accueille le voisinage, une trentaine d'année plus tard, d'un immeuble. Ces exemples illustrent le cas d'une modulation de rythme au sein de la séquence urbaine par un phénomène de creux, une impression d'entre-deux, les édifices les plus bas étant cernés par des constructions d'enveloppe supérieure. Le phénomène inverse, moins frappant certes, se rencontre également. Les deux immeubles des n°33 et 35, datant de 1967 et 2005, s'insèrent entre un garage en rez-de-chaussée et un immeuble des années 1930. Les murs d'héberge sont alors orientés vers l'extérieur et s'en trouvent moins perceptibles.

Cependant, ces stigmates n'entraînent pas inévitablement de ruptures de rythme. La perception d'une rupture, au sein d'une séquence urbaine¹² n'intervient que si l'édifice concentre plusieurs critères le démarquant de son entourage. Ainsi, parmi les exemples de différentiel de hauteur que nous venons d'évoquer seules la maison mixte du n°15 et le garage automobile du n°31 sont retenus comme la manifestation d'une rupture de rythme individuelle dans la mesure où leurs morphologies s'écartent résolument de celles de leurs mitoyens. Pour les autres exemples, des processus de transition atténuent suffisamment la différence pour qu'on ne perçoive pas de rupture. Il en est ainsi lorsqu'il y a un **étalement des volumes tel que celui des n°67 et 71** nuanciant le différentiel des hauteurs avec les immeubles plus hauts placés de part et d'autre (un autre exemple d'**étalement des volumes** se rencontre aux n°24 et 26). Il en est de même des pignons d'alignement qui ne créent d'impression visuelle que lorsqu'ils se répètent **sous une forme affirmée** (les n°45 à 53, où **les façades semblent positionnées en accordéon**). A contrario, des ruptures de rythme sont relevées sans que les édifices ne soient affectés d'irrégularités. Ce phénomène résulte parfois de leur fonction exceptionnelle. L'église sainte Jeanne-d'Arc en est sans doute l'exemple le plus frappant. Son architecture est pensée pour se démarquer et cette distinction s'étend **aux bâtiments de l'ancienne école ménagère** créés dans son sillage, puisqu'ils se placent en rupture d'alignement manifeste. D'autres édifices s'affirment dans le paysage urbain par leur adaptation, plus ou moins heureuse, à une morphologie parcellaire spécifique. La contrainte qu'exerce les parcelles d'angle triangulaire obligeant à adopter une **forme d'immeuble en fer à repasser** est immédiatement visible ; le regard est également attiré par un angle de façade inusité pensé pour adhérer à une limite parcellaire particulière, **phénomène relevé au n°19**. Un autre cas d'école, est la **parcelle îlot entièrement comprise dans le programme architectural**, représentée ici par l'immeuble du n°74 (voir dossier IA63002874).

Les ruptures de rythme ne sont donc pas seules à rendre un édifice particulièrement visible (voir le plan de visibilité des édifices dans l'espace urbain). Un bâtiment reflète parfois de façon particulièrement convaincante un état de l'art à une période chronologique donnée. Il se fait alors le reflet d'un courant architectural appliqué à des réalisations qui pour être modestes n'en sont pas moins notables. Dans cette catégorie, que l'Inventaire qualifie volontiers de *typicum*, peuvent se ranger les **villas urbaines des années 1920** aux accents néo-régionalistes, les **immeubles urbains des années 1930**, qu'ils soient pris dans un alignement d'édifice ou qu'ils se développent plus librement en angle aussi bien qu'un **immeuble à ossature béton** des années 1960. Un bâtiment peut également être remarquable par le soin architectural qui lui a été apporté. Il s'approche alors de la catégorie des *unicum* sans pour autant être exceptionnel. Quelques réalisations d'architectes illustrent l'application d'une maîtrise à des programmes communs. Le **n°64 de l'architecte Jean Bosser**, simple immeuble-maison¹³ aux logements de quatre pièces, bénéficie d'un traitement de façade jouant sur les volumes (voir dossier IA63002825). La perception se fait plus forte encore lorsque la maîtrise de l'architecte joue des contraintes urbaines. L'immeuble du n°65 (voir dossier IA63002812) déploie sa façade-épaisse sur une parcelle d'angle donnant sur la place Littré. La morphologie contrainte de la parcelle en arc de cercle sert ici de tremplin à **l'effet de perspective depuis le boulevard** (critère d'adaptation à l'espace urbain). Il se distingue d'autant mieux qu'il est sans concurrence immédiate (critère de rupture de rythme individuelle). La distinction peut également émaner d'une volonté du commanditaire entendant ainsi faire état de son statut social. L'ambition architecturale s'adjoint là encore d'autres critères de visibilité : les villas du **n°21 de l'architecte André Verdier** et du **n°24 de l'architecte Valentin Vigneron** se placent en rupture de rythme individuelle, puisqu'ils voisinent avec des immeubles (voir dossier IA63002807 et IA63002808) ; la maison du **n°53 de l'architecte Albéric Aubert** clôt une série de rupture de rythme (voir dossier IA63002870). Enfin, **la maison du n°36 des architectes Bernard et Pouzadoux** ajoute à cela l'adaptation à une parcelle en proue d'îlot cernée par trois voies (voir dossier IA63002810).

1. Terme vernaculaire désignant un fossé ou un canal d'irrigation provenant des chevelus de la Tiretaine.
2. Un boulanger travaillant rue d'Allagnat (quartier de Jaude).
3. Il en reste à l'heure actuelle les n°44-46 datant sans doute du XIXe siècle et le n°83 construit en 1914 (en jaune et marron sur le plan)
4. n°1 à 3 en 1964, n°74 en 2003, n°35 en 2005
5. le n°68 en 2014, en vert sur le plan de 1970
6. n°76 en 1969, n°7 en 1980, n°9 et le n°54 en 1991, n°74 en 2003, n°35 en 2005
7. ZERVI, Bruno. Apprendre à voir l'architecture. Paris : éditions de Minuit, 1959
8. Lotissement Loradoux, 1951
9. C'est également le cas du n°44-46
10. Ce phénomène de recul d'alignement bâti est en revanche adopté, au n°31, de façon si parfaite qu'il est à présent impossible de deviner la présence d'un délaissé jusque dans les années 1935 (voir dossier IA63002866).

11. La maison mixte désigne un bâtiment composé d'un rez-de-chaussée professionnel et d'un logement à l'étage. Dans l'exemple cité, il s'agit d'une boulangerie.
12. La séquence urbaine est définie par la césure que forment les rues perpendiculaires débouchant sur le boulevard.
13. Ce terme désigne un immeuble ne comportant qu'un seul appartement par étage.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AC Clermont-Ferrand, O216 778 14A, demande d'alignement immeuble, 83 boulevard Jean-Jaurès, 1914**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 778 14A. [**Demande d'alignement** immeuble, 83 boulevard Jean-Jaurès]. 9 février 1914.
AC Clermont-Ferrand : O216 778 14A
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 41, Alignement: quartier des Salins, rue Drelon, 1923**
AC Clermont-Ferrand. Série O : 1 o 41. **Alignement: quartier des Salins, rue Drelon.** 1923.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 41
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 37, Alignement: quartier des Ormeaux, rue Theuriet, 1924**
AC Clermont-Ferrand. Série O : 1 o 37. **Alignement: quartier des Ormeaux, Rue Theuriet.** 1924-1925
AC Clermont-Ferrand : 1 O 37
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 37, Alignement: quartier des Ormeaux, rue Henri Rivière, 1924**
AC Clermont-Ferrand. Série O : 1 o 37. **Alignement: quartier des Ormeaux, Voies nouvelles : Horace Vernet, Vauvenargues, Bayard, Renouard, Roberval, Serret, Henri Rivière, Wailly, Elisée Reclus, Volney, Thénard, Riquet, Réaumur, Parmentier.** 1924.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 37
- **AC Clermont-Ferrand, 2074 W 29, Lotissement Chabert, boulevard Jean-Jaurès, 1925**
AC Clermont-Ferrand. 2074 W 29. **Lotissement Chabert, boulevard Jean-Jaurès.** 1929.
AC Clermont-Ferrand : 2074 W 29
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 1590, Etablissement de bordures de trottoirs, boulevard Jean-Jaurès, 1926, 1930**
AC Clermont-Ferrand, 1 O 1590, **Etablissement de bordures de trottoirs**, boulevard Cote-Blatin [Jean-Jaurès, partie comprise entre la rue de Rabanasse et l'avenue de Boisséjour], 1926, boulevard Jean-Jaurès, 1930.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 1590
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 84, n°130, 1926**
AC Clermont-Ferrand. 1 O 84 : 130. **Alignements : dossiers 1921-27. Alignement et de nivellement rues Joseph Girod, Jules Verne, Marc Seguin, Montpela-Bujadoux, Rouget-de-Lisle, Abbé de l'Épée et Melchissédéc**, plan 1926.
130
AC Clermont-Ferrand : 1 O 84
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 224, Expropriations boulevard Sud, 1926**
AC Clermont-Ferrand. Série O : 1 O 224. Expropriations : **boulevard Sud. Partie comprise entre le Pont de Naud et le boulevard Duclaux : enquête parcellaire, déclaration d'utilité publique, état estimatif des terrains à acquérir, jugement d'expropriation, notifications, devis estimatif des travaux** (plan d'alignement, plan parcellaire, plan du calcul des surfaces, plan des lieux après exécution des travaux : 1926). 1916-1928.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 224

- **AC Clermont-Ferrand, O216 1107 17A, demande d'alignement église, place Littré, 1926**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 1107 17A. [**Demande d'alignement église sainte Jeanne-d'Arc, place Littré**]. 26 décembre 1926.
AC Clermont-Ferrand : O216 1107 17A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 2399 17A, demande d'alignement maison, 19 rue Gerbert, 1926**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 2399 17A. [**Demande d'alignement maison, 19 rue Gerbert**]. 27 juillet 1926.
AC Clermont-Ferrand : O216 2399 17A
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 1518, construction bd Jean-Jaurès partie est, 1926**
AC Clermont-Ferrand. Série O : 1 O 1518. **Boulevards Côte-Blatin et Jean-Jaurès : construction de la partie comprise entre la rue de Rabanesse et l'avenue de Boisséjour**, (délibération, Cahier des charges, bordereau des prix, devis estimatif, plan), 1926
AC Clermont-Ferrand : 1 O 1518
- **AC Clermont-Ferrand, O216 3064 17A, demande d'alignement immeuble 28 boulevard Jean-Jaurès, 1926**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 3064 17A. [**Demande d'alignement immeuble 28 boulevard Jean-Jaurès**]. 10 décembre 1926.
AC Clermont-Ferrand : O216 3064 17A
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 41, Alignement: quartier des Salins, place Emile Littré, 1927**
AC Clermont-Ferrand. Série O : 1 o 41. **Alignement: quartier des Salins, place Emile Littré**. 1927.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 41
- **AC Clermont-Ferrand, O216 638 18A, demande d'alignement garage automobile, 41 avenue de la Libération, 1927**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 638 18A. [**Demande d'alignement garage automobile, 41 avenue de la Libération**]. 1er juin 1927.
AC Clermont-Ferrand : O216 638 18A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 1132 18A, demande d'alignement presbytère, 54 rue Drelon, 1927**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 1132 18A. [**Demande d'alignement presbytère, 54 rue Drelon**]. 4 octobre 1927.
AC Clermont-Ferrand : O216 1132 18A
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 424 Acquisition de terrain à Madame veuve Cornillot rue de Vallières pour l'assiette du boulevard Jean Jaurès, 1928**
AC Clermont-Ferrand, série O : 1 O 424, **Acquisition de terrain à Madame veuve Cornillot rue de Vallières pour l'assiette du boulevard Jean Jaurès**, 1928
AC Clermont-Ferrand : 1 O 424
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 996, ouverture de l'avenue Joseph-Girod, 1929-1939**
AC Clermont-Ferrand. Série O : 1 O 996. **Ouverture de l'avenue [boulevard] Joseph-Girod**, (pétition des habitants : 1929, proposition Soulier : 1929, plan parcellaire et Etat parcellaire : 1930, demande Boyer : 1939, notes : 1929-1939), 1929-1939.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 996
- **AC Clermont-Ferrand, O216 818 19A, demande d'alignement immeuble 34 boulevard Jean-Jaurès, 1929**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 818 19A. [**Demande d'alignement immeuble 34 boulevard Jean-Jaurès**]. 10 avril 1929.
AC Clermont-Ferrand : O216 818 19A

- **AC Clermont-Ferrand, O216 1459 19A, demande d'alignement maison 25 boulevard Jean-Jaurès, 1929**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 1459 19A. [Demande d'alignement maison 25 boulevard Jean-Jaurès].
21 août 1929.
AC Clermont-Ferrand : O216 1459 19A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 1512 19A, demande d'alignement maison 36 boulevard Jean-Jaurès, 1929**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 1512 19A. [Demande d'alignement maison 36 boulevard Jean-Jaurès].
2 septembre 1929.
AC Clermont-Ferrand : O216 1512 19A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 1546 19A, demande d'alignement immeuble, 79 boulevard Jean-Jaurès, 1929**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 1546 19A. [Demande d'alignement immeuble, 79 boulevard Jean-Jaurès]. 7 septembre 1929.
AC Clermont-Ferrand : O216 1546 19A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 1905 19A, demande d'alignement maison, 81 boulevard Jean-Jaurès, 1929**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 1905 19A. [Demande d'alignement maison, 81 boulevard Jean-Jaurès].
30 novembre 1929.
AC Clermont-Ferrand : O216 1905 19A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 1956 19A, demande d'alignement immeuble, 77 boulevard Jean-Jaurès, 1929**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 1956 19A. [Demande d'alignement immeuble, 77 boulevard Jean-Jaurès]. 15 octobre 1929.
AC Clermont-Ferrand : O216 1956 19A
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 1455, construction bd Jean-Jaurès partie ouest, 1930**
AC Clermont-Ferrand. Série O : 1 O 1455. **Boulevard Jean Jaurès : construction de la partie comprise entre la rue des Salins et l'avenue de Boisséjour** (Procès verbal d'adjudication des travaux, Cahier des charges, bordereau des prix, devis estimatif, Notes, exposés, correspondance), 1930
AC Clermont-Ferrand : 1 O 1455
- **AC Clermont-Ferrand, 2074 W 104, Lotissement Maradeix, boulevard Jean-Jaurès, 1931**
AC Clermont-Ferrand. 2074 W 104. **Lotissement Maradeix, boulevard Jean-Jaurès**. 1931.
AC Clermont-Ferrand : 2074 W 104
- **AC Clermont-Ferrand, O216 1350 20A, demande d'alignement immeuble 11 boulevard Jean-Jaurès, 1931**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 1350 20A. [Demande d'alignement immeuble 11 boulevard Jean-Jaurès]. 11 mars 1931.
AC Clermont-Ferrand : O216 1350 20A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 2004 20A, demande d'alignement immeuble, 75 boulevard Jean-Jaurès, 1931**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 2004 20A. [Demande d'alignement immeuble, 75 boulevard Jean-Jaurès]. 29 juillet 1931.
AC Clermont-Ferrand : O216 2004 20A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 1172 21A, demande d'alignement immeuble, 70 boulevard Jean-Jaurès, 1932**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 1172 21A. [Demande d'alignement immeuble, 70 boulevard Jean-Jaurès]. 11 juin 1932.

AC Clermont-Ferrand : O216 1172 21A

- **AC Clermont-Ferrand, O216 1884 21A, demande d'alignement école ménagère, 54 boulevard Jean-Jaurès, 1932**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 1884 21A. [Demande d'alignement école ménagère Sainte-Jeanne-d'Arc, 54 boulevard Jean-Jaurès]. 30 novembre 1932.
AC Clermont-Ferrand : O216 1884 21A
- **AC Clermont-Ferrand, 2074 W 122 : 121, Lotissement Béal, boulevard Jean-Jaurès, 1933**
AC Clermont-Ferrand. 2074 W 122: 121. Lotissement Béal, boulevard Jean-Jaurès. 1933.
AC Clermont-Ferrand : 2074 W 122
- **AC Clermont-Ferrand, O216 2100 21A, demande d'alignement immeuble, 61 bd Jean-Jaurès, 1933**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 2100 21A. [Demande d'alignement immeuble, 61 boulevard Jean-Jaurès]. 2 février 1933.
AC Clermont-Ferrand : O216 2100 21A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 2236 21A, demande d'alignement immeuble, 58 avenue Marx-Dormoy, 1933**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 2236 21A. [Demande d'alignement immeuble, 58 avenue Marx-Dormoy, angle boulevard Jean-Jaurès]. 13 mars 1933.
AC Clermont-Ferrand : O216 2236 21A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 2392 21A, demande d'alignement immeuble 41 boulevard Jean-Jaurès, 1933**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 2392 21A. [Demande d'alignement immeuble 41 boulevard Jean-Jaurès]. 24 mars 1933.
AC Clermont-Ferrand : O216 2392 21A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 2396 21A, demande d'alignement immeuble 13 boulevard Jean-Jaurès, 1933**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 2396 21A. [Demande d'alignement immeuble 13 boulevard Jean-Jaurès]. 4 avril 1933.
AC Clermont-Ferrand : O216 2396 21A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 2664 21A, demande d'alignement maison, 52 boulevard Jean-Jaurès, 1933**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 2664 21A. [Demande d'alignement maison, 52 boulevard Jean-Jaurès]. 25 mai 1933.
AC Clermont-Ferrand : O216 2664 21A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 178 22A, demande d'alignement immeuble 49 boulevard Jean-Jaurès, 1933**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 178 22A. [Demande d'alignement immeuble, 49 boulevard Jean-Jaurès]. 12 septembre 1933.
AC Clermont-Ferrand : O216 178 22A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 232 22A, demande d'alignement immeuble, 54 avenue Marx-Dormoy, 1933**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 232 22A. [Demande d'alignement immeuble 54 avenue Marx-Dormoy]. 19 septembre 1933.
AC Clermont-Ferrand : O216 232 22A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 285 22A, demande d'alignement immeuble, 45 boulevard Jean-Jaurès, 1933**

AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 285 22A. [**Demande d'alignement immeuble, 45 boulevard Jean-Jaurès**]. 22 septembre 1933.
AC Clermont-Ferrand : O216 285 22A

- **AC Clermont-Ferrand, O216 299 22A, demande d'alignement immeuble 39 boulevard Jean-Jaurès, 1933**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 299 22A. [**Demande d'alignement immeuble 39 boulevard Jean-Jaurès**]. 20 octobre 1933.
AC Clermont-Ferrand : O216 299 22A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 337 22A, demande d'alignement immeuble, 77 boulevard Jean-Jaurès, 1933**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 337 22A. [**Demande d'alignement immeuble, 77 boulevard Jean-Jaurès**]. 5 octobre 1933.
AC Clermont-Ferrand : O216 337 22A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 403 22A, demande d'alignement maison 7 boulevard Jean-Jaurès, 1933**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 403 22A. [**Demande d'alignement maison 7 boulevard Jean-Jaurès**]. 2 novembre 1933.
AC Clermont-Ferrand : O216 403 22A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 611 22A, demande d'alignement maison, 51 boulevard Jean-Jaurès, 1933**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 611 22A. [**Demande d'alignement maison, 51 boulevard Jean-Jaurès**]. 21 décembre 1933.
AC Clermont-Ferrand : O216 611 22A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 625 22A, demande d'alignement maison, 53 boulevard Jean-Jaurès, 1933**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 625 22A. [**Demande d'alignement maison, 53 boulevard Jean-Jaurès**]. 23 décembre 1933.
AC Clermont-Ferrand : O216 625 22A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 630 22A, demande d'alignement immeuble, 59 boulevard Jean-Jaurès, 1933**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 630 22A. [**Demande d'alignement immeuble, 59 boulevard Jean-Jaurès**]. 23 décembre 1933.
AC Clermont-Ferrand : O216 630 22A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 631 22A, demande d'alignement immeuble, 55 boulevard Jean-Jaurès, 1933**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 631 22A. [**Demande d'alignement immeuble, 55 boulevard Jean-Jaurès**]. 23 décembre 1933.
AC Clermont-Ferrand : O216 631 22A
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 39, Alignements : quartier des Ormeaux (1934-1941). Voies nouvelles : Maréchal Lyautey et Barthou, 1933, 1934**
AC Clermont-Ferrand, série O : 1 O 39, **Alignements : quartier des Ormeaux (1934-1941). Voies nouvelles : Maréchal Lyautey et Barthou, 1933, 1934** – plan d'alignement : 1934
AC Clermont-Ferrand : 1 O 39
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 92, numérotage des immeubles et maisons, 1934 - 1939: boulevard Jean-Jaurès**
AC Clermont-Ferrand. Série O : 1 O 92. **Numérotage des immeubles et maisons. Rue Alexandre Ribot, place du Mazet, boulevards Lafayette et Jean Jaurès, rues Horace Vernet et d'Amboise** [3ième chemise],

1934. **Rues du temple, du Port, Marmontel, impasse Lécuellé et boulevard Jean Jaurès (1939) ; rue des Côtes** (plan de numérotage : 1939) **rues du Clos Chanturgue et Belliard** [8ième chemise], 1939
AC Clermont-Ferrand : 1 O 92

- **AC Clermont-Ferrand, 2074 W 132, Lotissement Ravel, boulevard Jean-Jaurès, 1934**
AC Clermont-Ferrand. 2074 W 132. **Lotissement Ravel, boulevard Jean-Jaurès**. 1934
AC Clermont-Ferrand : 2074 W 132
- **AC Clermont-Ferrand, O216 883 22A, demande d'alignement immeuble, 47 boulevard Jean-Jaurès, 1934**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 883 22A. [**Demande d'alignement immeuble, 47 boulevard Jean-Jaurès**]. 14 mai 1934.
AC Clermont-Ferrand : O216 883 22A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 1018 22A, demande d'alignement maison, 63 boulevard Jean-Jaurès, 1934**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 1018 22A. [**Demande d'alignement maison, 63 boulevard Jean-Jaurès**]. 11 avril 1934.
AC Clermont-Ferrand : O216 1018 22A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 1216 22A, demande d'alignement immeuble, 40 boulevard Jean-Jaurès, 1934**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 1216 22A. [**Demande d'alignement immeuble, 40 boulevard Jean-Jaurès**]. 19 mai 1934.
AC Clermont-Ferrand : O216 1216 22A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 261 23A, demande d'alignement immeuble 31 boulevard Jean-Jaurès, 1935**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 261 23A. [**Demande d'alignement immeuble 31 boulevard Jean-Jaurès**]. 6 mars 1935.
AC Clermont-Ferrand : O216 261 23A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 1138 23A, demande d'alignement immeuble 42 boulevard Jean-Jaurès, 1935**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 1138 23A. [**Demande d'alignement immeuble 42 boulevard Jean-Jaurès**]. 4 octobre 1935.
AC Clermont-Ferrand : O216 1138 23A
- **AC Clermont-Ferrand, 2074 W 173, Lotissement Villemeyre, boulevard Jean-Jaurès, 1936**
AC Clermont-Ferrand. 2074 W 173. **Lotissement Villemeyre, boulevard Jean-Jaurès**. 1936
AC Clermont-Ferrand : 2074 W 173
- **AC Clermont-Ferrand, O216 45 24A, demande d'alignement, immeuble, 24 boulevard Jean-Jaurès, 1936**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 45 24A. [**Demande d'alignement, immeuble, 24 boulevard Jean-Jaurès**]. 20 octobre 1936.
AC Clermont-Ferrand : O216 45 24A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 73 24A, demande d'alignement immeuble, 22 boulevard Jean-Jaurès, 1936**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 73 24A. [**Demande d'alignement immeuble, 22 boulevard Jean-Jaurès**]. 31 octobre 1936.
AC Clermont-Ferrand : O216 73 24A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 1060 24A, demande d'alignement immeuble, 39 ter avenue de la Libération, 1937**

AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 1060 24A. [**Demande d'alignement immeuble, 39 ter avenue de la Libération**]. 29 juillet 1937.
AC Clermont-Ferrand : O216 1060 24A

- **AC Clermont-Ferrand, O216 1071 24A, demande d'alignement immeuble, 20 boulevard Jean-Jaurès, 1937**

AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 1071 24A. [**Demande d'alignement immeuble, 20 boulevard Jean-Jaurès, angle du boulevard Joseph-Girod**]. 2 août 1937.
AC Clermont-Ferrand : O216 1071 24A

- **AC Clermont-Ferrand, O216 1653 24A, demande d'alignement maison, 21 boulevard Jean-Jaurès, 1938**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 1653 24A. [**Demande d'alignement maison, 21 boulevard Jean-Jaurès**]. 1er mars 1938.
AC Clermont-Ferrand : O216 1653 24A

- **AC Clermont-Ferrand, O216 501 25A, demande d'alignement immeuble, 57 boulevard Jean-Jaurès, 1939**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 501 25A. [**Demande d'alignement immeuble, 57 boulevard Jean-Jaurès**]. 13 mars 1939.
AC Clermont-Ferrand : O216 501 25A

- **AC Clermont-Ferrand, O216 807 25A, demande d'alignement immeuble, 64 boulevard Jean-Jaurès, 1939**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 807 25A. [**Demande d'alignement immeuble, 64 boulevard Jean-Jaurès**]. 8 juin 1939.
AC Clermont-Ferrand : O216 807 25A

- **AC Clermont-Ferrand, O216 882 25A, demande d'alignement immeuble, 26 boulevard Jean-Jaurès, 1939**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 882 25A. [**Demande d'alignement immeuble, 26 boulevard Jean-Jaurès**]. 21 juin 1939.
AC Clermont-Ferrand : O216 882 25A

- **AC Clermont-Ferrand, O216 3671 25A, demande d'alignement pour construction porche et façade, église, place Littré, 1946**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 3671 25A. [**Demande d'alignement pour construction porche et façade, église sainte Jeanne-d'Arc, place Littré**]. 17 août 1946.
AC Clermont-Ferrand : O216 3671 25A

- **AC Clermont-Ferrand, O216 30 27A, demande extension école ménagère, 54 boulevard Jean-Jaurès, 1947**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 30 27A. [**Demande d'extension école ménagère Sainte-Jeanne d'Arc, 54 boulevard Jean-Jaurès**]. 17 juillet 1947.
AC Clermont-Ferrand : O216 30 27A

- **AC Clermont-Ferrand, O216 89 27A, demande d'alignement garage, 67 boulevard Jean-Jaurès, 1947**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 89 27A. [**Demande d'alignement garage, 67 boulevard Jean-Jaurès**]. 13 août 1947.
AC Clermont-Ferrand : O216 89 27A

- **AC Clermont-Ferrand, O216 1153 27A, demande alignement maison, 71 boulevard Jean-Jaurès, 1948**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 1153 27A. [**Demande d'alignement, maison, 71 boulevard Jean-Jaurès**]. 9 octobre 1948.

AC Clermont-Ferrand : O216 1153 27A

- **AC Clermont-Ferrand, O216 1199 27A, demande aménagement boulangerie, 15 boulevard Jean-Jaurès, 1948**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 1199 27A. [Demande d'alignement, aménagement boulangerie, 15 boulevard Jean-Jaurès]. 4 novembre 1948.
AC Clermont-Ferrand : O216 1199 27A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 452 28A, demande de surélévation , 67 boulevard Jean-Jaurès, 1949**
AC Clermont-Ferrand. Série O216 : 89 27A. [Demande de surélévation, 67 boulevard Jean-Jaurès]. 11 juillet 1949.
AC Clermont-Ferrand : O216 452 28A
- **AC Clermont-Ferrand, O216 1469 28A, Permis de construire maison, 66 boulevard Jean-Jaurès, 1950**
AC Clermont-Ferrand. O216 1469 28A. [Demande de permis de construire maison, 66 boulevard Jean-Jaurès]. 11 juillet 1950.
AC Clermont-Ferrand : O216 1469 28A
- **AC Clermont-Ferrand, 2074 W 376, Lotissement Loradoux, boulevard Jean-Jaurès, 1951**
AC Clermont-Ferrand. 2074 W 376. Lotissement Loradoux, boulevard Jean-Jaurès. 1951.
AC Clermont-Ferrand : 2074 W 376
- **AC Clermont-Ferrand, PC 154, Permis de construire maison, 81d boulevard Jean-Jaurès, 1951**
AC Clermont-Ferrand. PC 154. [Demande de permis de construire maison, 81d boulevard Jean-Jaurès]. 9 octobre 1951.
AC Clermont-Ferrand : PC 154
- **AC Clermont-Ferrand, PC 400, Permis de construire immeuble, 73 boulevard Jean-Jaurès, 1952**
AC Clermont-Ferrand. PC 400. [Demande de permis de construire immeuble, 73 boulevard Jean-Jaurès]. 15 avril 1952.
AC Clermont-Ferrand : PC 400
- **AC Clermont-Ferrand, PC 373, Permis de construire maison, 81e boulevard Jean-Jaurès, 1952**
AC Clermont-Ferrand. PC 373. [Demande de permis de construire maison, 81e boulevard Jean-Jaurès]. 11 mars 1952.
AC Clermont-Ferrand : PC 373
- **AC Clermont-Ferrand, PC 540, Permis de construire maison, 81c boulevard Jean-Jaurès, 1952**
AC Clermont-Ferrand. PC 540. [Demande de permis de construire maison, 81c boulevard Jean-Jaurès]. 26 septembre 1952.
AC Clermont-Ferrand : PC 540
- **AC Clermont-Ferrand, PC 753, Permis de construire maison, 81b boulevard Jean-Jaurès, 1953**
AC Clermont-Ferrand. PC 753. [Demande de permis de construire maison, 81b boulevard Jean-Jaurès]. 27 mars 1953.
AC Clermont-Ferrand : PC 753
- **AC Clermont-Ferrand, PC 1603, Permis de construire immeuble, 9 boulevard Jean-Jaurès, 1955**
AC Clermont-Ferrand. PC 1603. [Demande de permis de construire immeuble, 9 boulevard Jean-Jaurès]. 13 janvier 1955.
AC Clermont-Ferrand : PC 1603

- **AC Clermont-Ferrand, PC 1667 et bis, Permis de construire immeubles, 1 et 2 rue Roberval, 1955**
AC Clermont-Ferrand. PC 1667 et bis. [Demande de permis de construire immeubles, 1 et 2 rue Roberval]. 13 juin 1955.
AC Clermont-Ferrand : PC 1667 et bis
- **AC Clermont-Ferrand, PC 3408, permis de construire clocher, église, place Littré, 1958**
AC Clermont-Ferrand. PC 3408. [Demande de permis de construire un clocher, église sainte Jeanne-d'Arc, place Littré]. 20 mars 1958.
AC Clermont-Ferrand : PC 3408
- **AC Clermont-Ferrand, PC 2452, Permis de construire immeuble, 62 boulevard Jean-Jaurès, 1956**
AC Clermont-Ferrand. PC 2452. [Demande de permis de construire immeuble, 62 boulevard Jean-Jaurès et 18 rue de Vallières]. 11 juillet 1956.
AC Clermont-Ferrand : PC 2452
- **AC Clermont-Ferrand, PC 2502, Permis de construire immeuble, 6 boulevard Jean-Jaurès, 1956**
AC Clermont-Ferrand. PC 2502. [Demande de permis de construire immeuble, 6 boulevard Jean-Jaurès]. 2 août 1956.
AC Clermont-Ferrand : PC 2502
- **AC Clermont-Ferrand, PC 4797, Permis de construire immeuble, 30 boulevard Jean-Jaurès, 1961**
AC Clermont-Ferrand. PC 4797. [Demande de permis de construire immeuble, 30 boulevard Jean-Jaurès]. 1er juin 1961.
AC Clermont-Ferrand : PC 4797
- **AC Clermont-Ferrand, PC 4907, Permis de construire immeuble, 17 boulevard Jean-Jaurès, 1961**
AC Clermont-Ferrand. PC 4907. [Demande de permis de construire immeuble, 17 boulevard Jean-Jaurès]. 22 août 1961.
AC Clermont-Ferrand : PC 4907
- **AC Clermont-Ferrand, PC 4967, Permis de construire immeuble, 2 boulevard Joseph-Girod, 1961**
AC Clermont-Ferrand. PC 4967. [Demande de permis de construire immeuble, 2 boulevard Joseph-Girod]. 25 octobre 1961, permis modificatif 19 octobre 1962.
AC Clermont-Ferrand : PC 4967
- **AC Clermont-Ferrand, PC 5034, Permis de construire bâtiment école ménagère, 54 boulevard Jean-Jaurès, 1962**
AC Clermont-Ferrand. PC 5034. [Demande de permis de construire bâtiment école ménagère Sainte-Jeanne-d'Arc, 54 boulevard Jean-Jaurès]. 26 décembre 1962.
AC Clermont-Ferrand : PC 5034
- **AC Clermont-Ferrand, PC 5443, Permis de construire immeuble, 65 boulevard Jean-Jaurès, 1962**
AC Clermont-Ferrand. PC 5443. [Demande de permis de construire immeuble, 54 boulevard Jean-Jaurès et 1 place Littré]. 9 août 1962.
AC Clermont-Ferrand : PC 5443
- **AC Clermont-Ferrand, PC 6094, Permis de construire immeuble, 50 boulevard Jean-Jaurès, 1964**
AC Clermont-Ferrand. PC 6094. [Demande de permis de construire immeuble, 50 boulevard Jean-Jaurès]. 16 mars 1964.
AC Clermont-Ferrand : PC 6094

- **AC Clermont-Ferrand, PC 6133, Permis de construire immeuble, résidence les Iris, 3 boulevard Jean-Jaurès, 1964**
AC Clermont-Ferrand. PC 6133. [Demande de permis de construire immeuble, résidence les Iris, 3 boulevard Jean-Jaurès]. 10 avril 1964.
AC Clermont-Ferrand : PC 6133
- **AC Clermont-Ferrand, PC 6338, Permis de surélever immeuble, 51 boulevard Jean-Jaurès, 1964**
AC Clermont-Ferrand. PC 6338. [Demande de permis de surélever immeuble, 51 boulevard Jean-Jaurès]. 8 septembre 1964.
AC Clermont-Ferrand : PC 6338
- **AC Clermont-Ferrand, PC 6816, Permis de construire immeuble, 26-32 bis rue de Rabanesse, 1965**
AC Clermont-Ferrand. PC 6816. [Demande de permis de construire immeuble, 26-32 bis rue de Rabanesse]. 23 juillet 1965.
AC Clermont-Ferrand : PC 6816
- **AC Clermont-Ferrand, PC 6632, Permis de surélever immeuble, 73 boulevard Jean-Jaurès, 1965**
AC Clermont-Ferrand. PC 6632. [Demande de permis de surélevé immeuble, 73 boulevard Jean-Jaurès]. 26 avril 1965.
AC Clermont-Ferrand : PC 6632
- **AC Clermont-Ferrand, PC 7223, Permis de construire immeuble, 20 avenue de la Libération, 1966**
AC Clermont-Ferrand. PC 7223. [Demande de permis de construire immeuble, 20 avenue de la Libération]. 28 juillet 1966.
AC Clermont-Ferrand : PC 7223
- **AC Clermont-Ferrand, 2074 W 1071, Lotissement SKF, boulevard Jean-Jaurès, 1967**
AC Clermont-Ferrand, 2074 W 1071. Lotissement Société SKF "compagnie d'application mécaniques", boulevard Jean-Jaurès. 1967
AC Clermont-Ferrand : 22074 W 1071
- **AC Clermont-Ferrand, PC 7746, Permis de construire immeuble, résidence les Iris, 34 rue de Rabanesse, 1967**
AC Clermont-Ferrand. PC 7746. [Demande de permis de construire immeuble, résidence les Iris, 34 rue de Rabanesse]. 20 décembre 1967.
AC Clermont-Ferrand : PC 7746
- **AC Clermont-Ferrand, PC 7759, Permis de construire immeuble, 33 boulevard Jean-Jaurès, 1967**
AC Clermont-Ferrand. PC 7759. [Demande de permis de construire immeuble, 33 boulevard Jean-Jaurès]. 29 décembre 1967.
AC Clermont-Ferrand : PC 7759
- **AC Clermont-Ferrand, PC 8611, Permis de construire résidence Verlaine, 49 rue des Salins, 1969**
AC Clermont-Ferrand. PC 8611. [Demande de permis de construire résidence Verlaine, 49 rue des Salins et 76 boulevard Jean-Jaurès]. 26 décembre 1969.
AC Clermont-Ferrand : PC 8611
- **AC Clermont-Ferrand, PC 12119, Permis de construire résidence Utrillo, 7 boulevard Jean-Jaurès, 1980**
AC Clermont-Ferrand. PC 12119. [Demande de permis de construire résidence Utrillo, 7 boulevard Jean-Jaurès]. 26 mars 1980.
AC Clermont-Ferrand : PC 12119

- **AC Clermont-Ferrand, PC 063113 91 Y 0279, demande d'extension ancienne école ménagère, 54 boulevard Jean-Jaurès, 1991**
AC Clermont-Ferrand. PC 063113 91 Y 0279. [Demande d'extension ancienne école ménagère, actuel LEP Anna Roddier, 54 boulevard Jean-Jaurès]. 2 août 1991.
AC Clermont-Ferrand : PC 063113 91 Y 0279
- **AC Clermont-Ferrand, PC 063113 98 Y 0175, demande d'alignement immeuble, 19 boulevard Jean-Jaurès, 1998**
AC Clermont-Ferrand. PC 063113 98 Y 0175. [Demande de permis de construire immeuble, 19 boulevard Jean-Jaurès]. 15 juillet 1998.
AC Clermont-Ferrand : PC 063113 98 Y 0175
- **AC Clermont-Ferrand, PC 63 113 00 Y 0242, ensemble immobilier, 74 boulevard Jean-Jaurès, 2000**
AC Clermont-Ferrand. PC 63 113 00 Y 0242. [Demande de permis de construire ensemble immobilier, 74 boulevard Jean-Jaurès et 20 rue Gerbert]. 4 octobre 2000.
AC Clermont-Ferrand : PC 63 113 00 Y 0242
- **AC Clermont-Ferrand, PC 63 113 03 Y 0119, ensemble immobilier, 74 boulevard Jean-Jaurès, 20 rue Gerbert, 2003**
AC Clermont-Ferrand. PC 63 113 03 Y 0119. [Demande de permis de construire ensemble immobilier, 74 boulevard Jean-Jaurès, 20 rue Gerbert]. 8 août 2004.
AC Clermont-Ferrand : PC 63 113 03 Y 0119
- **AC Clermont-Ferrand, PC 63 113 05 Y 0331, ensemble immobilier, 35 boulevard Jean-Jaurès, 2005**
AC Clermont-Ferrand. PC 63 113 05 Y 0331. [Demande de permis de construire ensemble immobilier, 35 boulevard Jean-Jaurès]. 7 décembre 2005.
AC Clermont-Ferrand : PC 63 113 05 Y 0331
- **AC Clermont-Ferrand, PC 63 113 14 G 0126, maison, 68 boulevard Jean-Jaurès, 2014**
AC Clermont-Ferrand. PC 63 113 14 G 0126. [Demande de permis de construire maison, 68 boulevard Jean-Jaurès]. 9 octobre 2014.
AC Clermont-Ferrand : PC 63 113 14 G 0126

Documents figurés

- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 87, dénomination de rues, boulevards Côte-Blatin et Jean-Jaurès, 1929**
AC Clermont-Ferrand, série O : 1 O 87. Dénomination de rues (1920-1939), boulevards Côte Blatin, Jean Jaurès et Ampère, séance du 26/7/1929.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 87
- **PAE de Clermont-Ferrand, 1925**
AM de Clermont-Ferrand. Services techniques, sans cote. Plan d'extension de Clermont-Ferrand, par Morel. Déclaration d'utilité publique obtenue le 30/11/1926.
AC Clermont-Ferrand : sans
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 85, Alignements, plan du boulevard sud, fond de plan vers 1925**
Rue Kessler, déclassement de la partie comprise entre le boulevard Côte-Blatin et la rue Branly / Ville de Clermont-Ferrand, service de la Voirie. Fonds de plan vers 1925, ajout en jaune 1930. Dess. Extr. de [liasse d'archives] "Alignements : dossiers, 1927 - 1942", AC Clermont-Ferrand, série O : 1 O 85 162.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 85 162
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 224, plan expropriations boulevard Sud, 1926**
Plan du calcul des surface dressé en conformité du plan d'alignement approuvé par décision de la commission départementale en date du 18 octobre 1913, boulevard sud (partie comprise entre le Pont

de Naud et le boulevard Duclaux, expropriation des immeubles ou parties d'immeuble, droits de toutes natures et servitudes diverses) / Mairie de Clermont-Ferrand, voirie urbaine, Alignements. 0.002 pm. mars 1926. Dess. Extr de [liasse d'archives] "Expropriations: boulevard sud, 1921-1929", AC Clermont-Ferrand, série O : 1 O 224.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 224

- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 85 : 197, plan d'alignement rue du Maréchal-Lyautey et Barthou, 1934 Plan d'extension - alignement, quartier de l'église Jeanne-d' Arc, voies nouvelles [rue du Maréchal-Lyautey et Barthou]** / Mairie de Clermont-Ferrand, voirie urbaine, Alignements. 0.002 pm. août 1934. Dess. Extr de [liasse d'archives] " AC Clermont-Ferrand, série 1 O 85 : 197, Alignements : rue du Maréchal-Lyautey et Barthou". tirage sur papier, 0,002 p. m.
197
AC Clermont-Ferrand : 1 O 85
- **Boulevard Jean-Jaurès, secteur place Littré, extrait IGN 1953**
[Boulevard Jean-Jaurès, secteur de la place Littré] / [extrait d'une vue aérienne] IGN, mission n°2531-0381, réf. C2531-0381_1953_CDP3726_0424. 1 : 4844. 19 mai 1953. Photogr. pos.
IGN : C2531-0381_1953_CDP3726_0424
- **Boulevard Jean-Jaurès, secteur place Littré, extrait IGN 1956**
[Boulevard Jean-Jaurès, secteur de la place Littré] / [extrait d'une vue aérienne] IGN, mission n°2531-0361, réf. C2531-0361_1956_CDP1141_0533. 1 : 3458. 17 décembre 1956. Photogr. pos.
IGN : C2531-0361_1956_CDP1141_0533

Bibliographie

- **Apprendre à voir l'architecture**
ZERVI, Bruno. **Apprendre à voir l'architecture**. Paris : éditions de Minuit, 1959.

Annexe 1

Cession de terrain et d'immeuble pour l'établissement du boulevard sud -courrier de veuve Cornillot à M. le Maire, 1928

Le 20 janvier 1928, Mme Veuve Cornillot, 40 rue de Vallières à M. le docteur Marcombes, maire de Clermont-Ferrand.
Monsieur le maire,

En réponse à votre notification en date du 15 janvier courant, relative à l'achat par la Ville de terrains et immeubles nécessaires pour l'ouverture du boulevard sud, j'ai l'honneur de vous exposer ce qui suit:

En premier lieu et avant tout, mon plus vif désir serait d'arriver à une entente amiable avec vous pour le terrain et l'immeuble me concernant et devant être coupés par partie de l'assiette dudit boulevard. Toutefois, je voudrais que vous me permettiez de vous faire remarquer que les offres faites sont manifestement insuffisantes surtout pour l'immeuble à démolir. Quoiqu'il en soit, d'après les renseignements qui m'ont été donnés hier très aimablement par vos services, il résulte que le prix de 45 fr. le m² a été accepté par plusieurs propriétaires ayant déjà traité à l'amiable ; je l'accepte moi-même, sans observations ni réserves. Reste l'évaluation de l'immeuble de 4 pièces, plus un vaste hangar et une cave voûtée, pour lesquels il est seulement offert 21 054 fr. 50. Ici votre évaluation est vraiment insuffisante, de l'avis formel de plusieurs hommes de l'art qui ont bien voulu me prêter leur concours désintéressé, et je dois reconnaître que leurs avis séparés ont été concordants à peu de chose près. Il est à noter que l'habitation quoiqu'un peu vétuste est d'une grande solidité, les murs étant en bonne maçonnerie. De toute évidence, à l'heure actuelle pour reconstruire une maison semblable avec vaste hangar et cave voûtée, 60 000 francs ne suffiraient pas, sans parler de l'achat de l'emplacement. J'avais demandé une indemnité globale de 70 000 francs. Vos services, qui veillent attentivement au meilleur emploi des finances communales, ce dont je suis bien loin de les blâmer, m'ont informée que ma première demande n'était pas acceptable comme étant un peu exagérée. De votre côté, en chiffres ronds, vous m'offrez 40 000 francs. Comme la vérité pourrait bien être entre ces deux extrêmes 70 et 40 000 frs, dans mon très grand désir de conciliation et pour simplifier toutes choses, je consentirais à accepter une indemnité globale de 55 000 francs.

J'espère donc, monsieur le maire, que vous voudrez bien, dans le plus bref délai, me communiquer officiellement votre acceptation, de telle sorte que je sois définitivement fixée et que la Ville puisse disposer librement de tout, aussitôt qu'elle le jugera à propos. J'aurais besoin d'être fixée le plus tôt possible pour plusieurs raisons.

1. Il serait indispensable que je m'occupe soit de faire construire, ce qui est peut-être très risqué à mon âge étant donné que j'approche de 80 ans, soit tout au moins de chercher assez tôt un nouveau logement, et pour avoir deux grandes pièces comme celles que j'occupe, bien aérées, avec une vue très étendue à l'est et au sud, je crois qu'il me faudra compter sur un loyer de 1800 francs.

2. J'ai des locataires occupant depuis de longues années les deux pièces du rez-de-chaussée, j'aurai donc à prendre à leur égard toutes mesures utiles pour leur renvoi, afin que la Ville n'ait pas à leur verser d'indemnité.

3. Le terrain à occuper par le boulevard est loué à deux fermiers avec qui j'aurais œuvre à traiter pour pouvoir vous laisser le terrain libre à telle époque qui vous sera nécessaire.

Il y aurait donc lieu, en plus de l'acceptation de ma proposition, de me faire connaître la date, au moins approximative où la Ville aura besoin de prendre possession du tout. De cette manière, la Ville n'aurait aucun ennui avec mes locataires. J'espère donc que ma demande vous paraîtra amplement justifiée et très acceptable. C'est dans cet espoir que j'ai l'honneur, Monsieur le Maire de vous présenter l'expression de mon entier et très respectueux dévouement.

Vve Cornillot

[Source : AC Clermont-Ferrand, série O : 1 O 424, **Acquisition de terrain à Madame veuve Cornillot rue de Vallières pour l'assiette du boulevard Jean Jaurès, 1928**]

Annexe 2

Rue du Maréchal-Lyautey, courriers des habitants, 1933 et 1934

Clermont-Ferrand, le 1er décembre 1933

Monsieur le Maire,

Nous sommes quelques propriétaires de la rue de Vallières qui avons l'honneur de vous présenter une requête : Nos immeubles sont en bordure de la rue de Vallières mais nos jardins attenants s'étendent à l'est, sur une longueur de 150 à 200 mètres. Ils ont accès : A. sur l'avenue de Boisséjour [actuelle avenue Marx-Dormoy] par un sentier d'un mètre de large, B. sur l'avenue [boulevard] Jean-Jaurès par un autre sentier de même largeur, perpendiculaire au premier. Nous espérons, Monsieur le Maire, que l'un des trois projets qui ont été élaborés par le service de la Voirie serait retenu et que cette grande surface noire inutilisable serait au moins partagée en deux par une rue. Il n'en est rien et nous voyons avec inquiétude des immeubles très grands, s'édifier à l'entrée de ces sentiers, nous interdisant dès lors tout espoir d'élargissement. Monsieur le Maire, il serait temps encore de voir si du côté du boulevard Jean-Jaurès il n'y aurait pas possibilité d'agrandir le sentier existant. Une rue en ligne droite pourrait aboutir rue de Montaudoux, à un endroit où il est construit un petit garage.

Nous n'ignorons pas, qu'étant donné les charges de la Ville en période de crise, personne ne soit enclin à l'ouverture de voies nouvelles, mais nous sommes très modestes dans nos revendications. Nous demandons seulement qu'on ne laisse pas murer l'accès et la rue se fera en période heureuse.

Confiant en notre sollicitude à examiner toute proposition qui vise à l'amélioration de la cité, nous vous remercions d'avance et vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'hommage de nos respectueuses salutations.

[Signatures des habitants]

[La Ville répond en 1934 qu'il faut alors que tous les propriétaires concernés s'engagent à céder gracieusement le terrain nécessaire à l'ouverture de cette voie.]

Clermont-Ferrand, le 7 mars 1934

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 15 février, par laquelle vous vous engagez à céder gratuitement les terrains nécessaires à la création d'une voie entre le boulevard Jean-Jaurès et la rue de Montaudoux. Très respectueusement, nous vous répondons, que si l'initiative venait de la Ville, chacun de nous serait disposé à faire des concessions, mais qu'aucun ne se sent assez d'autorité pour dire aux propriétaires qui commandent l'entrée, à ceux qui ont le boulevard comme limite : "donnez, donnez vos parcelles afin que ceux de l'arrière, qui sont comme étranglés de toutes parts puissent sortir". L'ordre doit venir d'en haut. Il nous apparaît monsieur le Maire, que la Ville et les particuliers ont des intérêts communs en cette affaire. Le lotissement de cette grande surface permettrait l'édification de maisons nouvelles qui seraient d'un rapport autrement rémunérateur que celui d'une petite culture. Et il n'est qu'un coup d'œil à jeter sur ce quartier pour voie à quelle cadence accélérée les constructions émergent. C'est le sud de Clermont, le quartier ensoleillé qui plait.

Monsieur le Maire, notre désir est très modeste, permettez-nous de vous le rappeler :

Faite en sorte que l'accès soit ménagé puis la rue se fera en période heureuse. Nous voulons encore espérer en votre bienveillance et nous vous prions d'agréer, monsieur le Maire, avec nos remerciements, nos bien sincères salutations.

Pour les pétitionnaires intéressés de la rue de Vallières, M.L. Desparrain, 35 rue de Vallières, Clermont-Ferrand

[Source : AC Clermont-Ferrand, série O : 1 O 39, **Alignements : quartier des Ormeaux (1934-1941), Voies nouvelles : Maréchal Lyautey et Barthou, 1933, 1934 – plan d'alignement : 1934.**]

Annexe 3

Pétition pour l'ouverture du boulevard Joseph-Girod, 1929

Clermont-Ferrand, le 9 mars 1929

Monsieur le Maire de la ville de Clermont-Ferrand,

Nous avons l'honneur de solliciter votre bienveillance de bien vouloir prendre en considération la pétition suivante en vue de l'ouverture de l'avenue projetée dans le plan d'extension de la banlieue de Clermont-Ferrand. Cette voie nouvelle dénommée primitivement avenue Anatole-France a été approuvée et adoptée par le Conseil municipal en séance publique du 24 octobre 1924 d'après le rapport lu par le docteur Pinet. Par suite de la dénomination de la rue d'Herbet en rue Anatole-France, le Conseil municipal en séance publique du 17 février 1928 a décidé de donner le nom de Joseph-Girod à l'avenue Anatole-France projetée.

En prévision de l'embellissement de notre quartier des Salins, cette avenue serait nécessaire pour dégager la circulation intense de l'avenue de Beaumont, voie très fréquentée par le tramway, les automobiles, voitures hippomobiles, les bicyclettes et les piétons, surtout aux jours d'affluence pour accéder au Parc municipal des sports quand il y a des séances sportives.

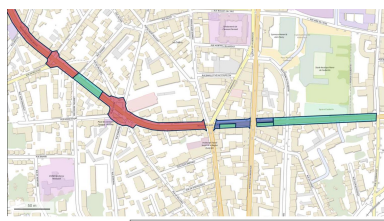
Nous vous adressons une requête pour savoir si la municipalité actuelle est susceptible d'aménager les nouveaux quartiers. Nous, contribuables nous consentons bien à payer des impôts pour l'aménagement des quartiers opposés mais nous demandons un peu d'équité et que ce ne soit pas toujours les mêmes qui bénéficient des avantages et des améliorations.

Dans l'espoir que vous accueillerez favorablement notre pétition et que vous ferez tout votre possible pour décider le Conseil municipal en entier à donner son approbation pour que nous puissions obtenir satisfaction. En attendant d'engager les pourparlers avec les services compétents de la Mairie pour l'acquisition amiable des terrains nécessaires à l'assiette de l'avenue. Recevez Monsieur le Maire, l'assurance de notre plus parfaite considération.

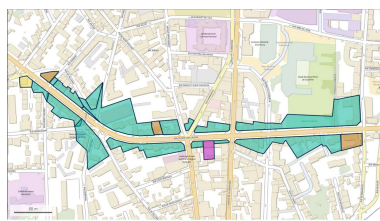
Signé des habitants

[Source : AC Clermont-Ferrand. Série O : 1 O 996. **Ouverture de l'avenue [boulevard] Joseph-Girod**, (pétition des habitants : 1929, proposition Soulier : 1929, plan parcellaire et Etat parcellaire : 1930, demande Boyer : 1939, notes : 1929-1939), 1929-1939]

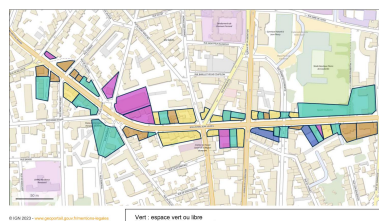
Illustrations



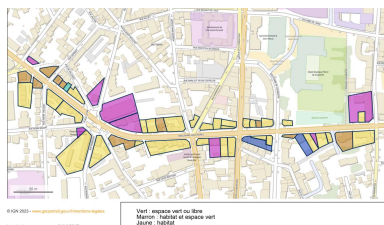
Plan de cession des parcelles sur fond cadastral
 Dess. Félicie Fougère
 IVR84_20256300072NUDA



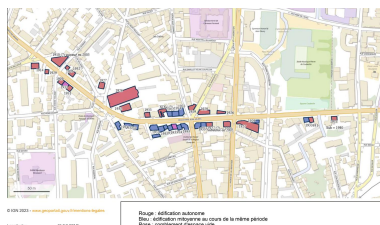
Plan d'occupation des parcelles en 1920, sur fond cadastral
 Dess. Félicie Fougère
 IVR84_20256301155NUDA



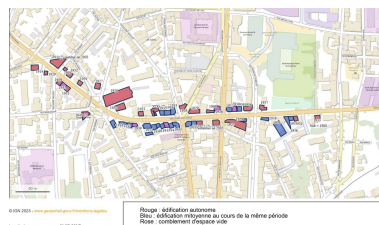
Plan d'occupation des parcelles en 1940, sur fond cadastral
 Dess. Félicie Fougère
 IVR84_20256301156NUDA



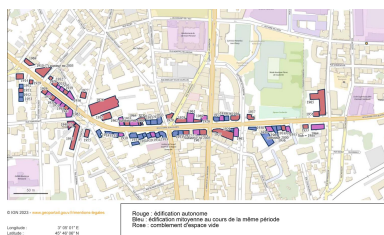
Plan d'occupation des parcelles en 1970, sur fond cadastral
 Dess. Félicie Fougère
 IVR84_20256301157NUDA



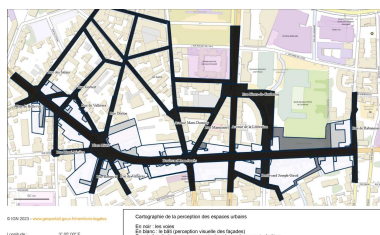
Mode d'édification, état 1935, sur fond cadastral
 Dess. Félicie Fougère
 IVR84_20256301158NUDA



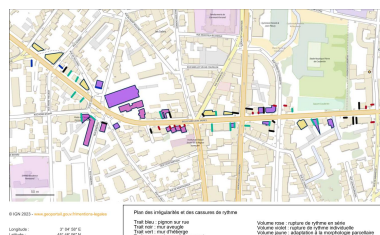
Mode d'édification, état 1940, sur fond cadastral
 Dess. Félicie Fougère
 IVR84_20256301159NUDA



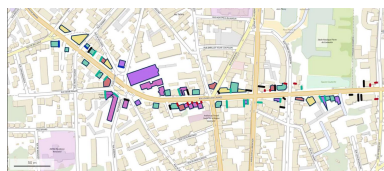
Mode d'édification, état 2020, sur fond cadastral
 Dess. Félicie Fougère
 IVR84_20256301160NUDA



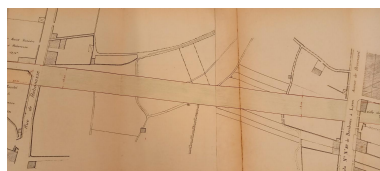
Cartographie des espaces urbains.
 Le boulevard Jean-Jaurès
 Dess. Félicie Fougère
 IVR84_20256301161NUDA



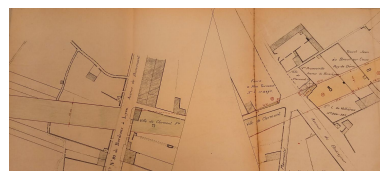
Plan des irrégularités et des cassures de rythme, sur fond cadastral
 Dess. Félicie Fougère
 IVR84_20256301166NUDA



Plan de visibilité des édifices dans l'espace urbain, sur fond cadastral
 Dess. Félicie Fougère
 IVR84_20256301167NUDA



Boulevard Jean-Jaurès, entre la rue de Rabanasse et l'avenue de la Libération (ancienne avenue de Beaumont)
 Repro. Félicie Fougère
 IVR84_20256300067NUCA



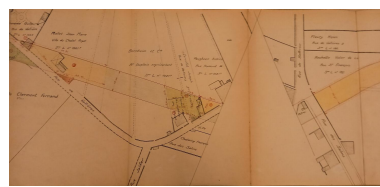
Boulevard Jean-Jaurès, entre l'avenue de la Libération (ancienne avenue de Beaumont) et l'avenue Marx-Dormoy (ancienne avenue de Boisséjour)
 Repro. Félicie Fougère
 IVR84_20256300068NUCA



Boulevard Jean-Jaurès, entre l'avenue Marx-Dormoy (ancienne avenue de Boisséjour) et la rue de Vallières.
 Repro. Félicie Fougère
 IVR84_20256300069NUCA



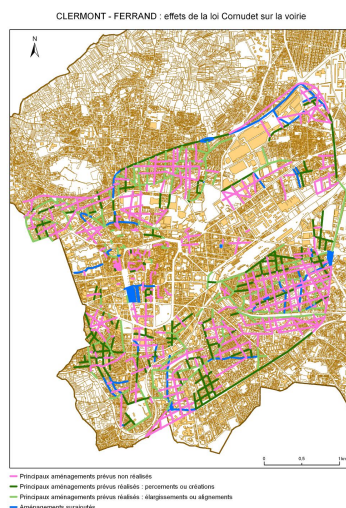
Boulevard Jean-Jaurès, coude de la rue de Vallières
 Repro. Félicie Fougère
 IVR84_20256300070NUCA



Boulevard Jean-Jaurès, de la rue de Vallières à la rue des Salins.
 Repro. Félicie Fougère
 IVR84_20256300071NUCA



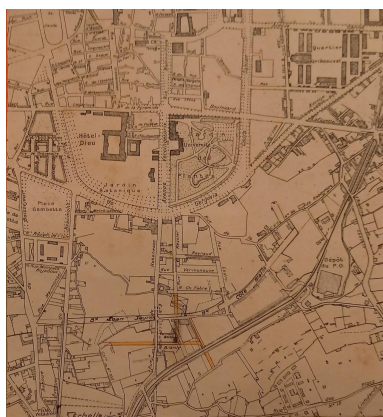
Détail du boulevard sud extrait du Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension (PAEE) issue de la loi Cornudet (1919) et dressé par J. Morel en 1925
 Repro. Jean-Michel Périn, Autr. G. Morel
 IVR84_20246301684NUCA



Plan Cornudet sur lequel sont reportées les voies réalisées et abandonnées
 Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy
 IVR84_20126300392NUDA



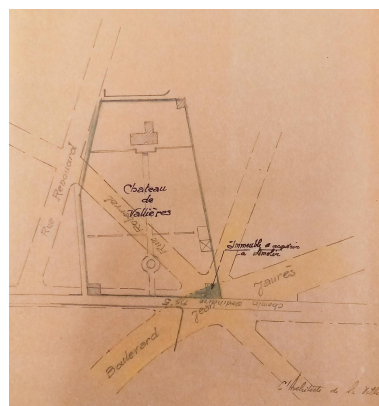
Projet d'ouverture de voies dans le secteur de l'actuel stade nautique Pierre-de-Coubertin (1926)
 Repro. Félicie Fougère
 IVR84_20256301162NUCA



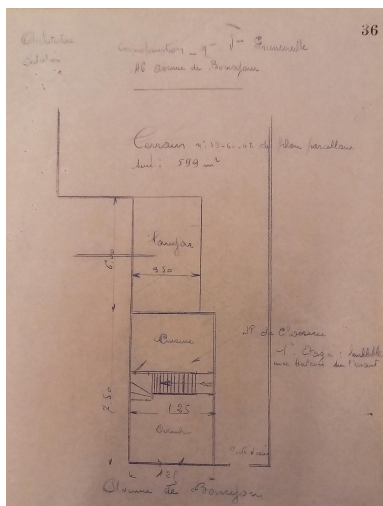
Plan figurant l'avancée des travaux du boulevard sud en 1930
Repro. Félicie Fougère
IVR84_20246301330NUCA



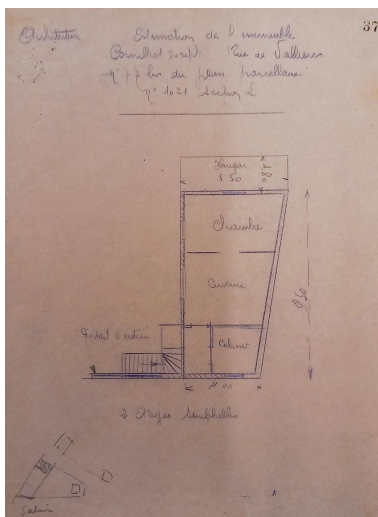
Extrait de plan parcellaire versé au dossier d'expropriation
Repro. Félicie Fougère
IVR84_20256301098NUCA



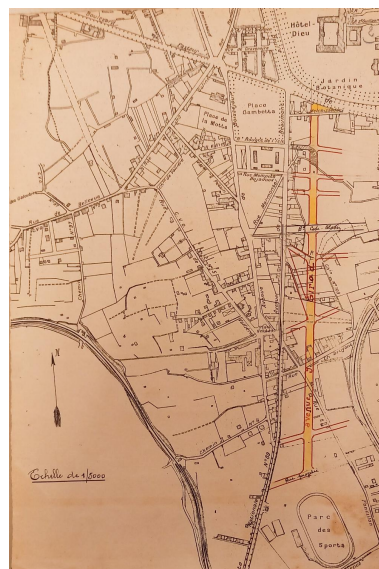
Plan parcellaire du château de Vallières, expropriation de l'angle pour l'ouverture du boulevard Jean-Jaurès
Repro. Félicie Fougère
IVR84_20256301100NUCA



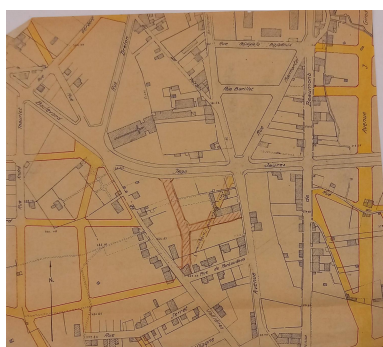
Plan du rez-de-chaussée (immeuble détruit pour ouverture du boulevard Jean-Jaurès)
Repro. Félicie Fougère
IVR84_20256301099NUCA



Plan du rez-de-chaussée (immeuble détruit pour ouverture du boulevard Jean-Jaurès)
Repro. Félicie Fougère
IVR84_20256301154NUCA



Plan d'alignement du boulevard Joseph-Girod, 1930
Repro. Félicie Fougère
IVR84_20256301168NUCA



Projet d'ouverture des rues Maréchal-Lyautey et Louis-Barthou (janvier 1934)
Repro. Félicie Fougère
IVR84_20256301164NUCA



Projet d'ouverture des rues Maréchal-Lyautey et Louis-Barthou (août 1934)
Repro. Félicie Fougère
IVR84_20256301165NUCA



Place Littré, domaine Bonhomme
Repro. Félicie Fougère ,
Autr. auteur inconnu
IVR84_20256300300NUC



Place Litttré, construction sur l'ancien
 domaine du château de Vallières
 Repro. Félicie Fougère ,
 Autr. auteur inconnu
 IVR84_20256300301NUC



Angle de Rabanesse et
 du boulevard Jean-Jaurès
 Phot. Christian Parisey
 IVR84_20236300333NUC4A



Façade sur le boulevard Cote-Blatin
 Phot. Christian Parisey
 IVR84_20236300334NUC4A



Jardin public
 Phot. Félicie Fougère
 IVR84_20246301799NUCA



Square Coubertin et front d'immeuble
 Phot. François-Nicolas L'Hardy
 IVR84_20256300195NUCA



Enfilade de garages
 en limite de parcelles
 Phot. Félicie Fougère
 IVR84_20256300236NUCA



Rive du boulevard Jean-
 Jaurès avant le carrefour avec
 le boulevard Jean-Jaurès
 Phot. Félicie Fougère
 IVR84_20256300405NUCA



Façade sur le boulevard Jean-Jaurès
 Phot. Christian Parisey
 IVR84_20236300336NUC4A



Angle de la rue Pierre-de-Coubertin
 et du boulevard Jean-Jaurès
 Phot. Christian Parisey
 IVR84_20236300337NUC4A



Angle des boulevards
Joseph-Girod et Jean-Jaurès
Phot. Christian Parisey
IVR84_20236300340NUC4A



Façades sur le boulevard
Jean-Jaurès, carrefour avec
l'avenue de la Libération
Phot. Christian Parisey
IVR84_20236300341NUC4A



Vue sur le mont Rognon depuis
l'avenue de la Libération
Phot. Christian Parisey
IVR84_20236300342NUC4A



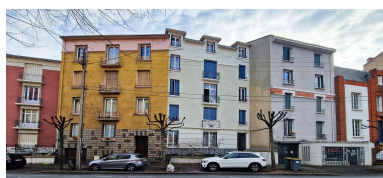
Elévation aveugle et
immeuble en fer à repasser
Phot. Christian Parisey
IVR84_20236300343NUC4A



Carrefour du boulevard Jean-
Jaurès, de la rue Marmontel
et de l'avenue Marx Dormoy
Phot. Christian Parisey
IVR84_20236300354NUC4A



Implantation en peigne
Phot. Christian Parisey
IVR84_20236300347NUC4A



Front d'immeubles implantés
en dents de scie irrégulières,
boulevard Jean-Jaurès
Phot. François-Nicolas L'Hardy
IVR84_20256300188NUCA



Implantation d'immeubles en retrait
oblique (dents de scie irrégulières)
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20256300153NUCA



Rive du boulevard Jean-Jaurès
Phot. François-Nicolas L'Hardy
IVR84_20256300190NUCA



Vue du puy de Dôme depuis
le boulevard Jean-Jaurès
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20256300410NUCA



Façade sur le boulevard Jean-
Jaurès et élévation aveugle sur
la rue du Maréchal-Lyautey
Phot. Christian Parisey
IVR84_20236300348NUC4A



La rue Maréchal-Lyautey
devenue cheminement piéton
Phot. François-Nicolas L'Hardy
IVR84_20256300207NUCA



Débouché du boulevard Jean-
Jaurès sur la place Littre
Phot. Christian Parisey
IVR84_20236300349NUC4A



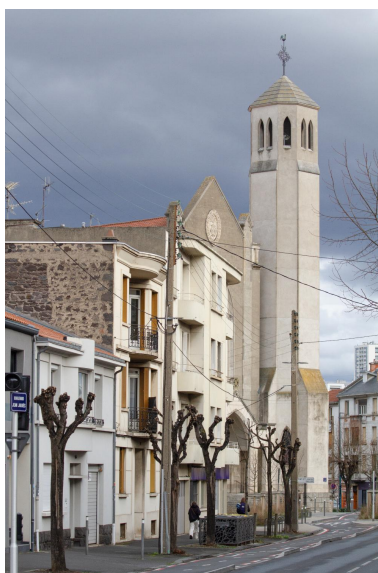
Elévation sud de l'ancienne
école ménagère. Église Saint-
Jeanne-d'Arc à l'arrière-plan.
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20256300183NUCA



Elévations aveugles des
immeubles place Littre
Phot. Christian Parisey
IVR84_20236300350NUC4A



Façade sur la place Littre
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20256300178NUCA



Perspective du boulevard Jean-
Jaurès jusqu'au clocher-tour
de l'église sainte Jeanne-d'Arc.
Phot. François-Nicolas L'Hardy
IVR84_20256300388NUCA



Maisons le long de l'allée de
desserte du lotissement Loradoux,
81b à 81e boulevard Jean-Jaurès
Phot. François-Nicolas L'Hardy
IVR84_20256300326NUCA



Travée d'angle est et
 façade sur le boulevard
 Phot. Félicie Fougère
 IVR84_20256300445NUCA



Façade en retrait du boulevard
 Jean-Jaurès, élévation du
 garage et immeubles voisins.
 Étagement des volumes.
 Phot. Christian Parisey
 IVR84_20256300304NUCA



Rupture d'échelle,
 maison entre immeubles
 Phot. Christian Parisey
 IVR84_20236300335NUC4A



Rupture d'échelle,
 maison entre immeubles
 Phot. Christian Parisey
 IVR84_20236300344NUC4A



Atelier de réparation de vélo, rez-
 de-chaussée rattrapant l'alignement
 Phot. Félicie Fougère
 IVR84_20256300157NUCA



Façade sur le boulevard Jean-
 Jaurès. Étagement des volumes
 Phot. Félicie Fougère
 IVR84_20256300276NUCA



Façades sur le boulevard Jean-
 Jaurès. Étagement des volumes.
 Phot. Félicie Fougère
 IVR84_20256300240NUCA



Angle du boulevard Lavoisier et
 de l'avenue de la Libération. Mur
 aveugle et immeuble en fer à repasser.
 Phot. Félicie Fougère
 IVR84_20256300245NUCA



Implantation latérale au
 boulevard et cour de séparation
 avec le commerce voisin
 Phot. Christian Parisey
 IVR84_20246302144NUCA



Pignon d'alignement sur
le boulevard Jean-Jaurès
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20256300158NUCA



Traitement d'angle
Phot. Christian Parisey
IVR84_20236300352NUC4A



Façade sur le boulevard Jean-Jaurès
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20246302039NUCA



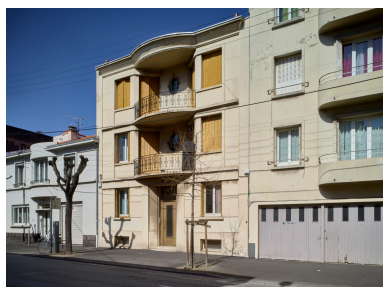
Façade sur le boulevard Jean-Jaurès
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20246302093NUCA



Façade sur le boulevard Jean-
Jaurès (Douat, architecte, 1961)
Phot. Félicie Fougère
IVR84_20256300230NUCA



Façade et jardin latéral
Phot. Christian Parisey
IVR84_20236300396NUC4A



Façade sur le boulevard Jean-Jaurès
Phot. Christian Parisey
IVR84_20236300398NUC4A



Façade sur le boulevard Jean-Jaurès
Phot. François-Nicolas L'Hardy
IVR84_20256300204NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

La ceinture des boulevards de Clermont-Ferrand (IA63002754) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, avenue d' Italie, boulevard Fleury, boulevard Cote-Blatin, boulevard Jean-Jaurès, boulevard Aristide-Briand, boulevard Duclaux, boulevard Berthelot, boulevard Lavoisier, boulevard Jean-Baptiste-Dumas

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Ensemble de deux immeubles (IA63002862) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 11 boulevard Jean-Jaurès, 13 boulevard Jean-Jaurès

Garage des sports, actuellement commerce d'outillage (motoculture) et réparation mécanique (IA63002865) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 41 avenue de la Libération

immeuble (IA63002867) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 41 boulevard Jean-Jaurès, 37 avenue Marx-Dormoy

immeuble (IA63002809) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 28 boulevard Jean-Jaurès

Immeuble (IA63002863) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 22 boulevard Jean-Jaurès

Immeuble (IA63002808) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 24 boulevard Jean-Jaurès

Immeuble (IA63002861) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 9 boulevard Jean-Jaurès

Immeuble résidence "Les terrasses de la piscine" (IA63002806) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 19 boulevard Jean-Jaurès

maison (IA63002807) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 21 boulevard Jean-Jaurès

maison, actuellement immeuble (IA63002864) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 25 boulevard Jean-Jaurès

Maison et garage automobile, actuellement immeuble et garage automobile (IA63002866) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 31 boulevard Jean-Jaurès

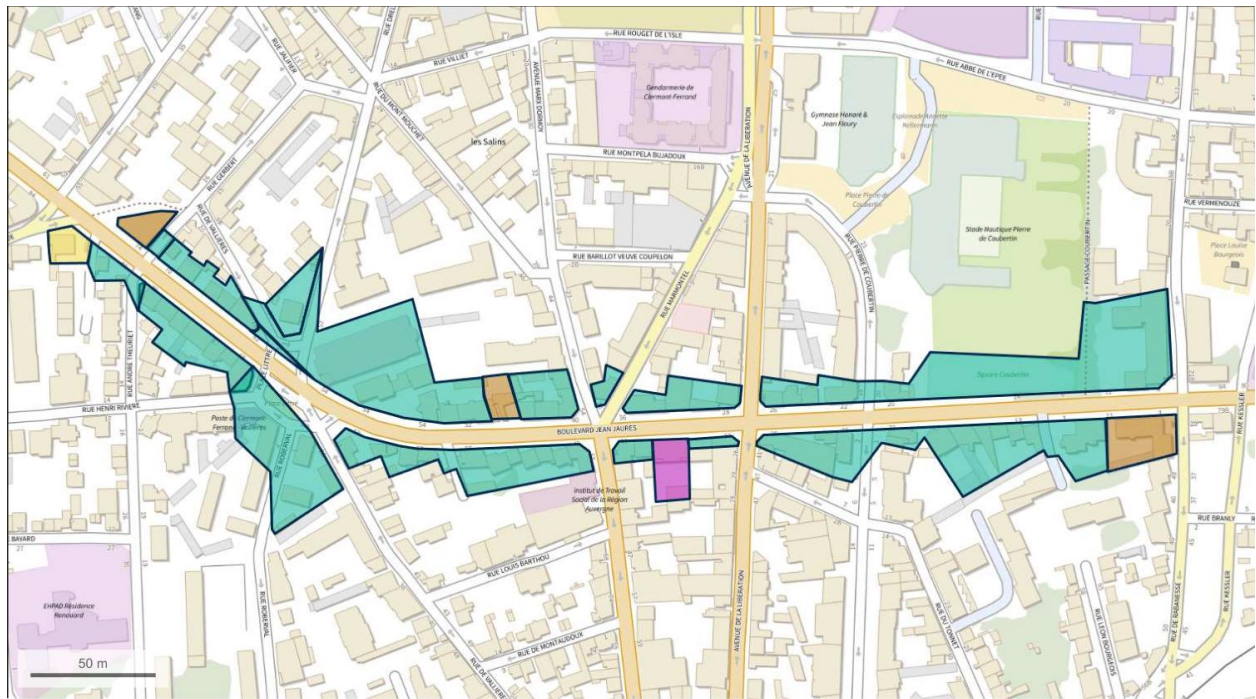
Auteur(s) du dossier : Félicie Fougère

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 224, plan expropriations boulevard Sud, 1926**
Plan du calcul des surface dressé en conformité du plan d'alignement approuvé par décision de la commission départementale en date du 18 octobre 1913, boulevard sud (partie comprise entre le Pont de Naud et le boulevard Duclaux, expropriation des immeubles ou parties d'immeuble, droits de toutes natures et servitudes diverses) / Mairie de Clermont-Ferrand, voirie urbaine, Alignements. 0.002 pm. mars 1926. Dess. Extr de [liasse d'archives] "Expropriations: boulevard sud, 1921-1929", AC Clermont-Ferrand, série O : 1 O 224.
 AC Clermont-Ferrand : 1 O 224

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 05' 01" E
Latitude : 45° 46' 06" N

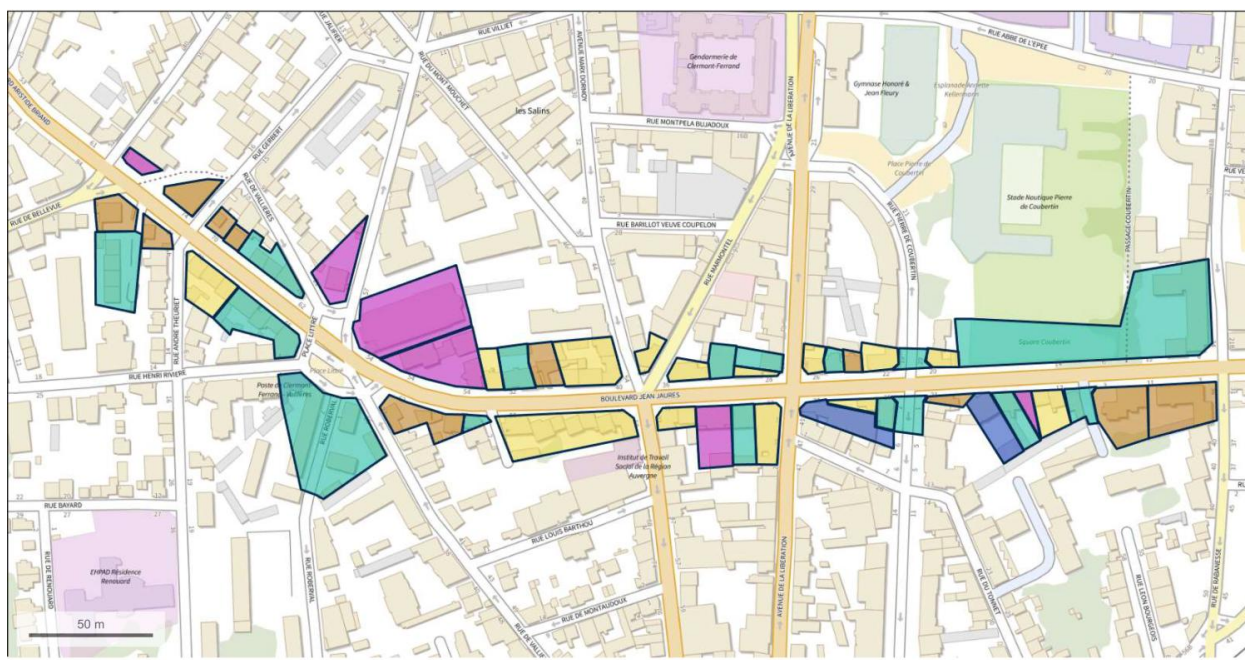
Vert : espace vert ou libre
Marron : habitat et espace vert
Jaune : habitat
Rose : lieu public, commerce, administration, établissement scolaire, lieux de culte

Plan d'occupation des parcelles en 1920, sur fond cadastral

IVR84_20256301155NUDA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 04' 58" E
Latitude : 45° 46' 06" N

Vert : espace vert ou libre
Marron : habitat et espace vert
Jaune : habitat
Rose : lieu public, commerce, administration, établissement scolaire, lieux de culte
Bleu : artisanat -industrie-automobile

Plan d'occupation des parcelles en 1940, sur fond cadastral

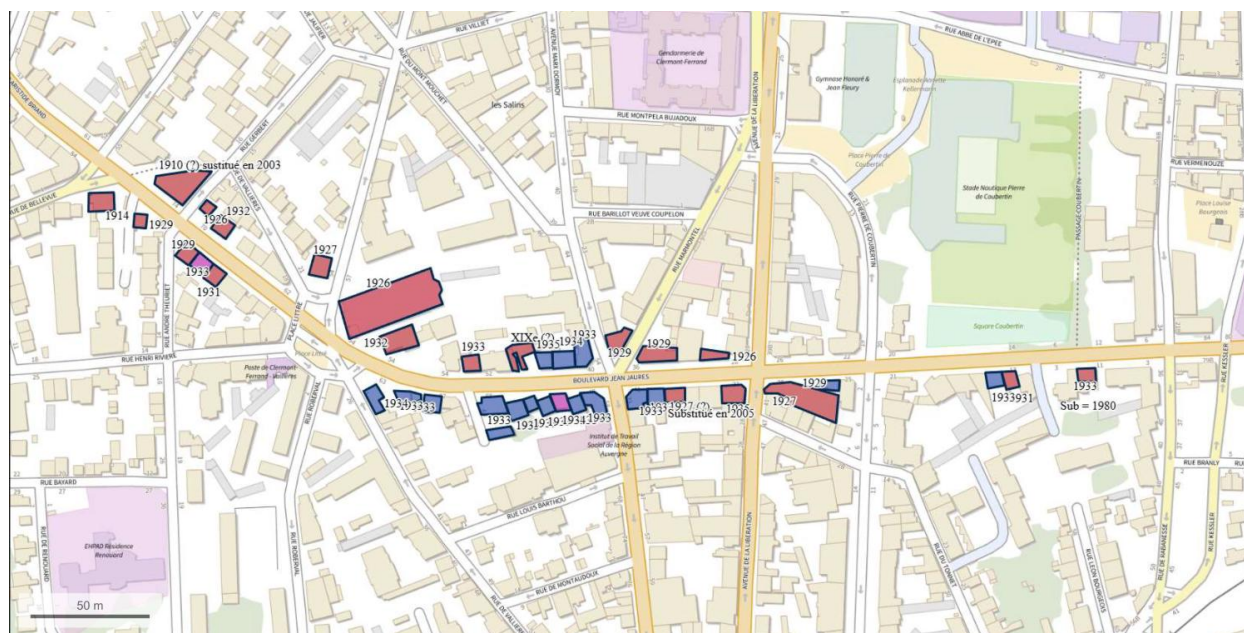
IVR84_20256301156NUDA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



IVR84_20256301157NUDA
Auteur de l'illustration : Félicie Fougère
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 04' 59" E
 Latitude : 45° 46' 06" N

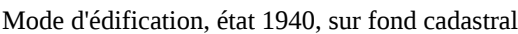
Rouge : édification autonome
 Bleu : édification mitoyenne au cours de la même période
 Rose : comblement d'espace vide

Mode d'édification, état 1935, sur fond cadastral

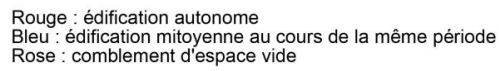
IVR84_20256301158NUDA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

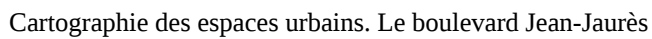
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
 communication libre, reproduction soumise à autorisation



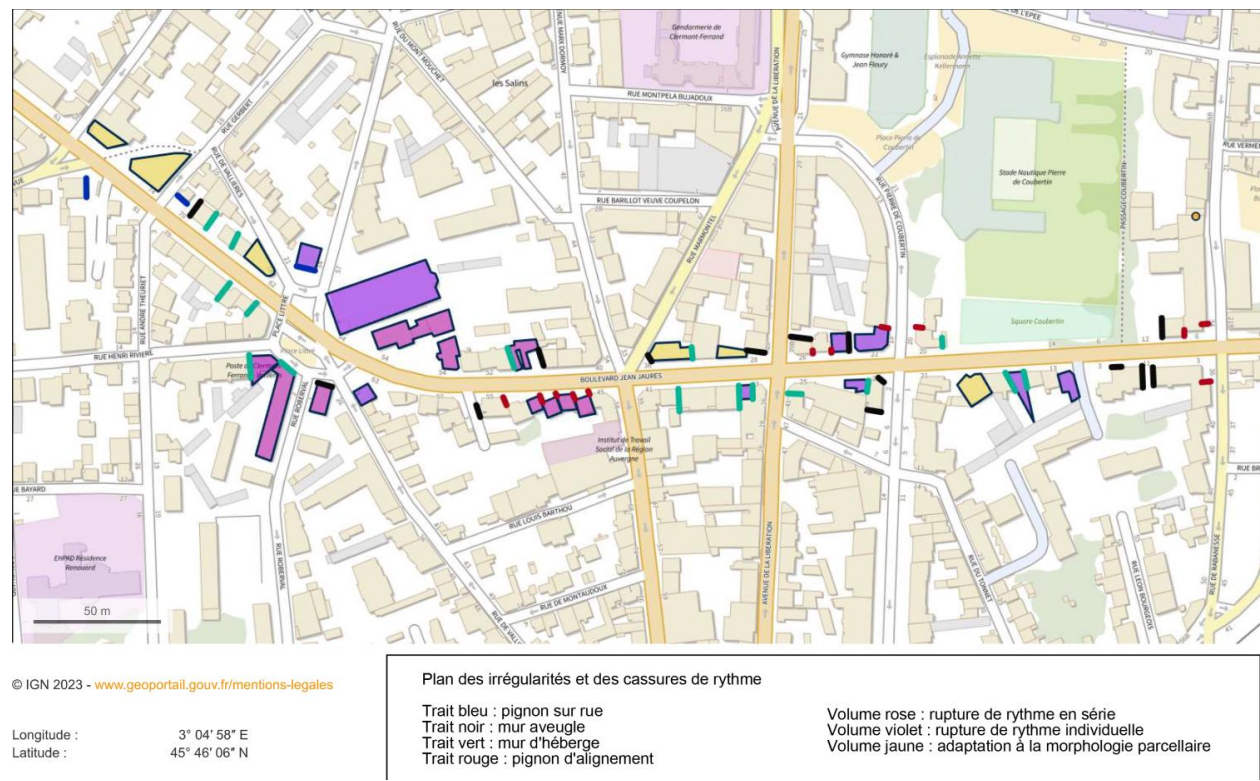
14 juin 2025



© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

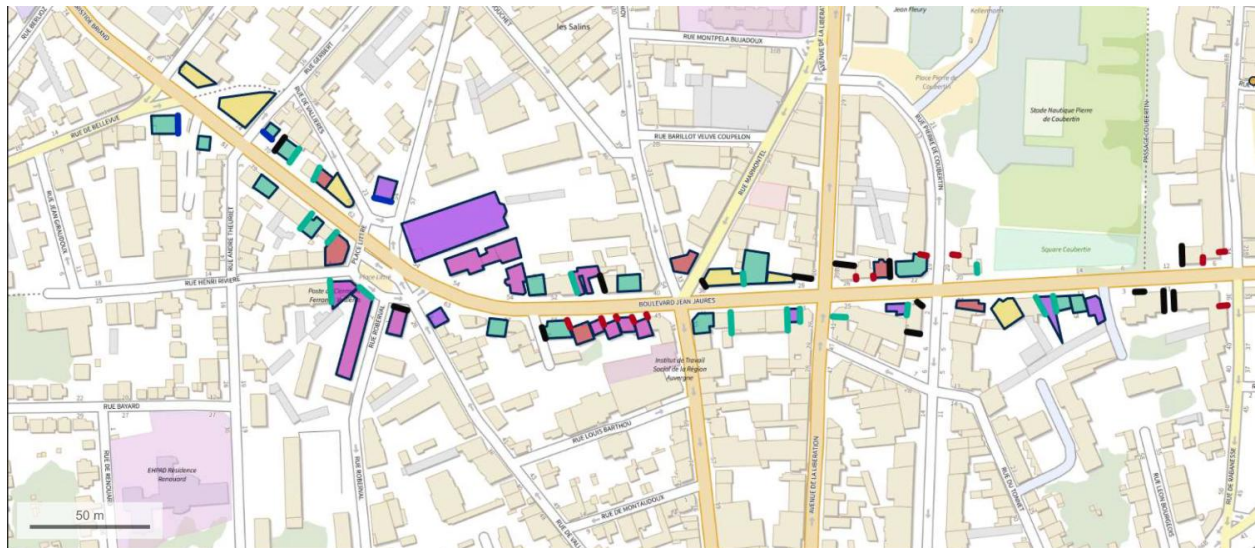


© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan des irrégularités et des cassures de rythme, sur fond cadastral

IVR84_20256301166NUDA
Auteur de l'illustration : Félicie Fougère
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 04' 58" E
Latitude : 45° 46' 07" N

Plan de visibilité des édifices

Rose : rupture de rythme en série
Violet : rupture de rythme individuelle
Jaune : adaptation à une morphologie parcellaire spécifique
Vert : inscription dans un courant architectural
Rouge : manifestation d'une ambition architecturale

Repères irrégularités

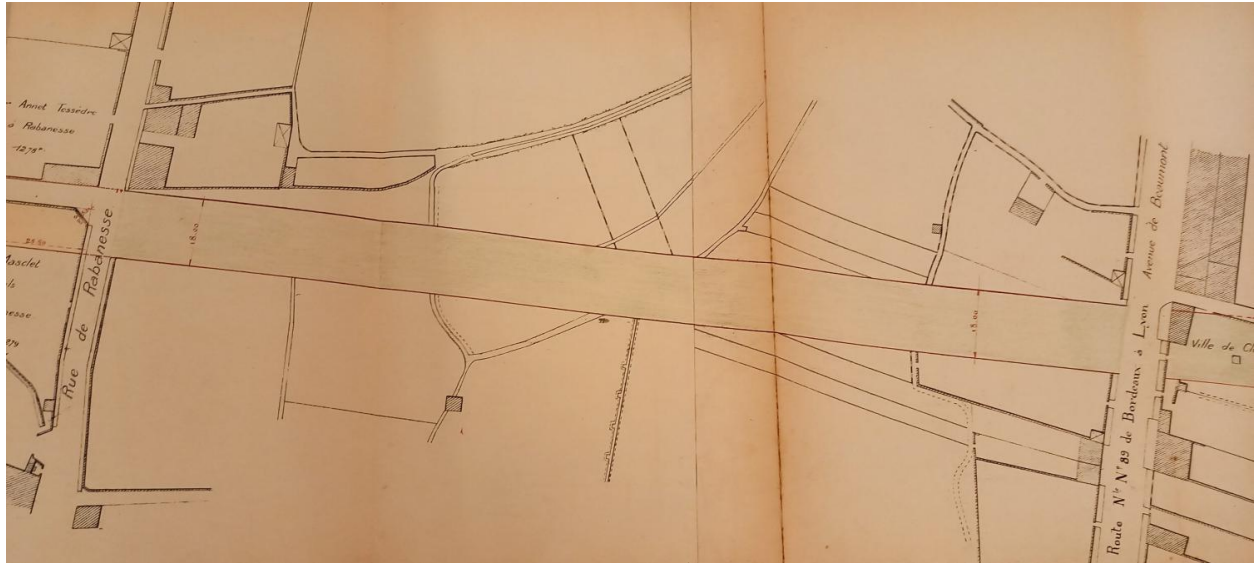
Trait rouge : pignon d'alignement
Trait noir : mur aveugle
Trait vert : mur d'héberge
Trait bleu : pignon sur rue

Plan de visibilité des édifices dans l'espace urbain, sur fond cadastral

IVR84_20256301167NUDA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Boulevard Jean-Jaurès, entre la rue de Rabanasse et l'avenue de la Libération (ancienne avenue de Beaumont)

Référence du document reproduit :

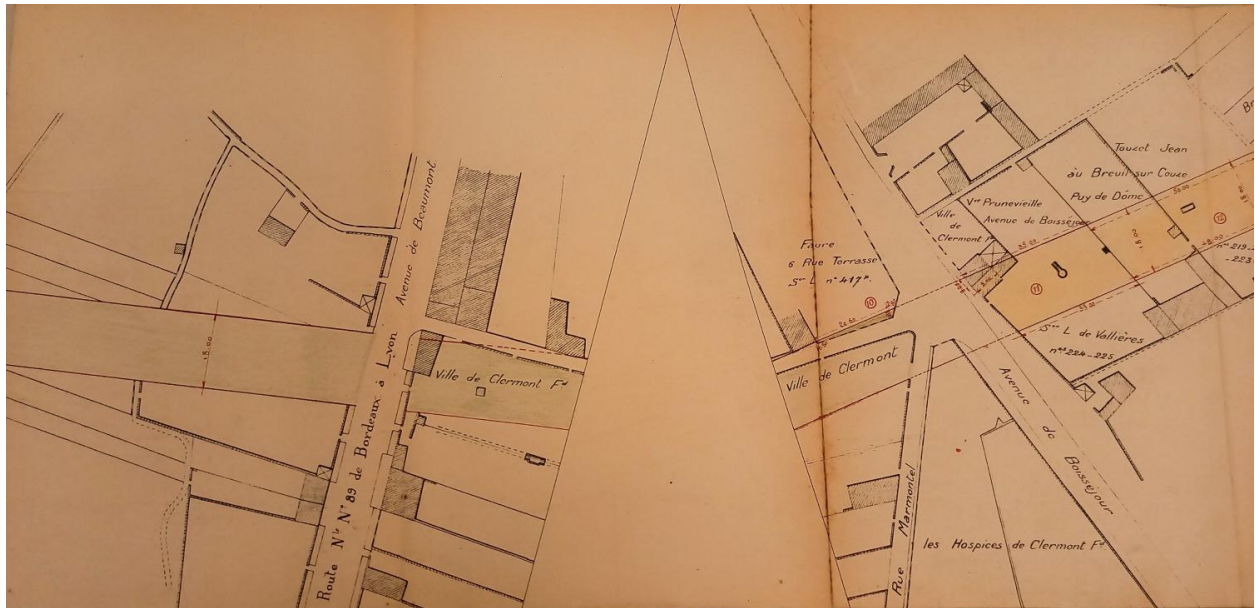
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 224, plan expropriations boulevard Sud, 1926**
Plan du calcul des surface dressé en conformité du plan d'alignement approuvé par décision de la commission départementale en date du 18 octobre 1913, boulevard sud (partie comprise entre le Pont de Naud et le boulevard Duclaux, expropriation des immeubles ou parties d'immeuble, droits de toutes natures et servitudes diverses) / Mairie de Clermont-Ferrand, voirie urbaine, Alignements. 0.002 pm. mars 1926. Dess. Extr de [liasse d'archives] "Expropriations: boulevard sud, 1921-1929", AC Clermont-Ferrand, série O : 1 O 224.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 224

IVR84_20256300067NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Boulevard Jean-Jaurès, entre l'avenue de la Libération (ancienne avenue de Beaumont) et l'avenue Marx-Dormoy (ancienne avenue de Boisséjour)

Référence du document reproduit :

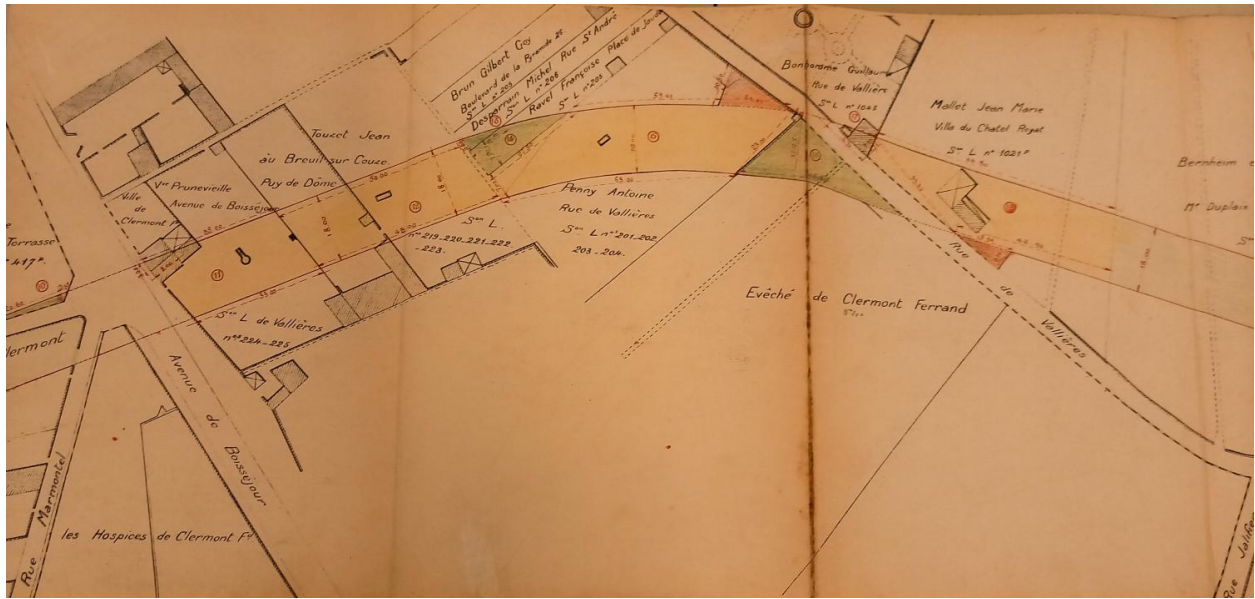
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 224, plan expropriations boulevard Sud, 1926**
Plan du calcul des surface dressé en conformité du plan d'alignement approuvé par décision de la commission départementale en date du 18 octobre 1913, boulevard sud (partie comprise entre le Pont de Naud et le boulevard Duclaux, expropriation des immeubles ou parties d'immeuble, droits de toutes natures et servitudes diverses) / Mairie de Clermont-Ferrand, voirie urbaine, Alignements. 0.002 pm. mars 1926. Dess. Extr de [liasse d'archives] "Expropriations: boulevard sud, 1921-1929", AC Clermont-Ferrand, série O : 1 O 224.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 224

IVR84_20256300068NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Boulevard Jean-Jaurès, entre l'avenue Marx-Dormoy (ancienne avenue de Boisséjour) et la rue de Vallières.

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 224, plan expropriations boulevard Sud, 1926**
Plan du calcul des surface dressé en conformité du plan d'alignement approuvé par décision de la commission départementale en date du 18 octobre 1913, boulevard sud (partie comprise entre le Pont de Naud et le boulevard Duclaux, expropriation des immeubles ou parties d'immeuble, droits de toutes natures et servitudes diverses) / Mairie de Clermont-Ferrand, voirie urbaine, Alignements. 0.002 pm. mars 1926. Dess. Extr de [liasse d'archives] "Expropriations: boulevard sud, 1921-1929", AC Clermont-Ferrand, série O : 1 O 224.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 224

IVR84_20256300069NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Boulevard Jean-Jaurès, coude de la rue de Vallières

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 224, plan expropriations boulevard Sud, 1926**
Plan du calcul des surface dressé en conformité du plan d'alignement approuvé par décision de la commission départementale en date du 18 octobre 1913, boulevard sud (partie comprise entre le Pont de Naud et le boulevard Duclaux, expropriation des immeubles ou parties d'immeuble, droits de toutes natures et servitudes diverses) / Mairie de Clermont-Ferrand, voirie urbaine, Alignements. 0.002 pm. mars 1926. Dess. Extr de [liasse d'archives] "Expropriations: boulevard sud, 1921-1929", AC Clermont-Ferrand, série O : 1 O 224.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 224

IVR84_20256300070NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Boulevard Jean- Jaurès, de la rue de Vallières à la rue des Salins.

Référence du document reproduit :

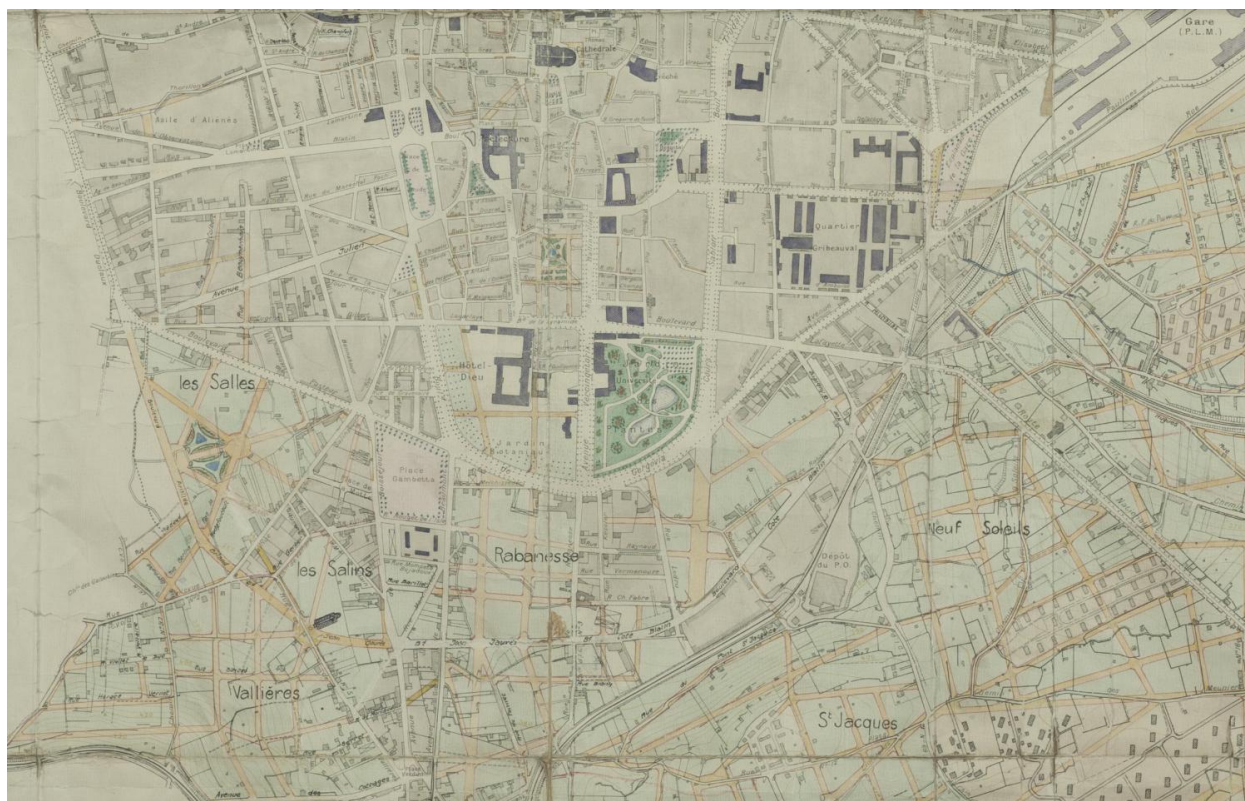
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 224, plan expropriations boulevard Sud, 1926**
Plan du calcul des surface dressé en conformité du plan d'alignement approuvé par décision de la commission départementale en date du 18 octobre 1913, boulevard sud (partie comprise entre le Pont de Naud et le boulevard Duclaux, expropriation des immeubles ou parties d'immeuble, droits de toutes natures et servitudes diverses) / Mairie de Clermont-Ferrand, voirie urbaine, Alignements. 0.002 pm. mars 1926. Dess. Extr de [liasse d'archives] "Expropriations: boulevard sud, 1921-1929", AC Clermont-Ferrand, série O : 1 O 224.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 224

IVR84_20256300071NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du boulevard sud extrait du Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension (PAEE) issue de la loi Cornudet (1919) et dressé par J. Morel en 1925

Référence du document reproduit :

- **PAE de Clermont-Ferrand, 1925**
AM de Clermont-Ferrand. Services techniques, sans cote. **Plan d'extension de Clermont-Ferrand**, par Morel.
Déclaration d'utilité publique obtenue le 30/11/1926.
AC Clermont-Ferrand : sans

IVR84_20246301684NUCA

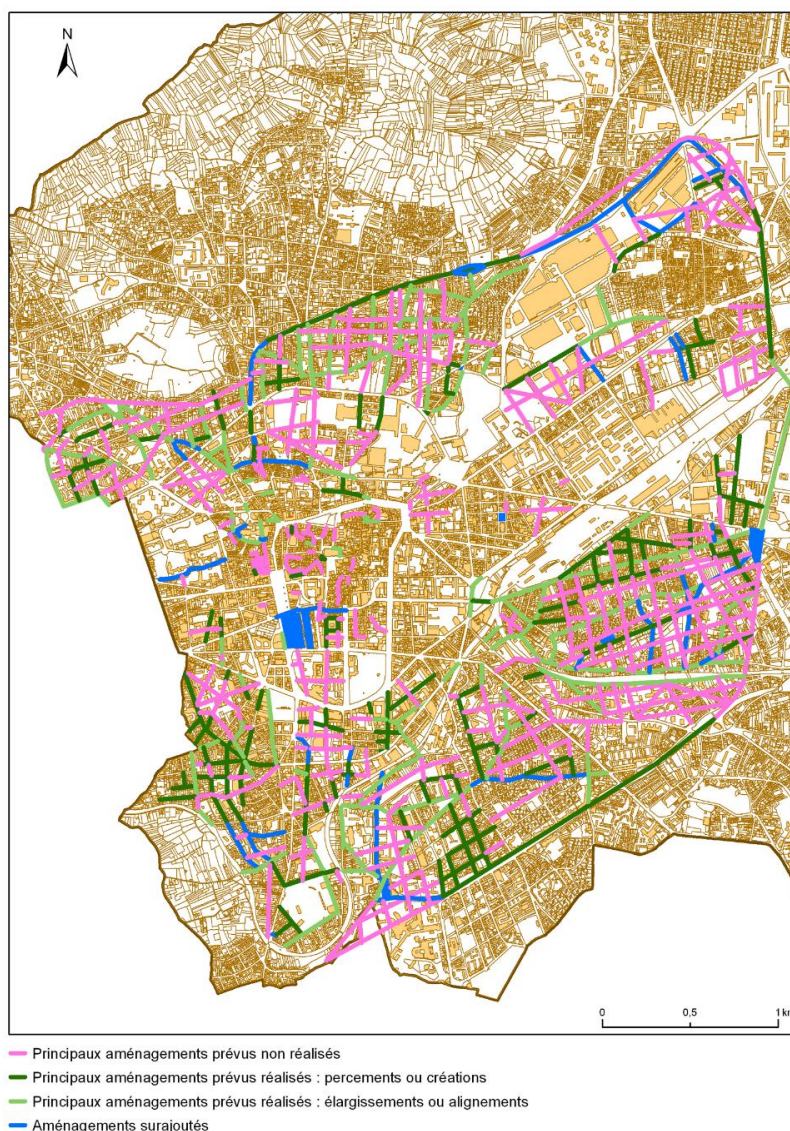
Auteur de l'illustration (reproduction) : Jean-Michel Périn

Auteur du document reproduit : G. Morel

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

CLERMONT - FERRAND : effets de la loi Cornudet sur la voirie



Plan Cornudet sur lequel sont reportées les voies réalisées et abandonnées

Référence du document reproduit :

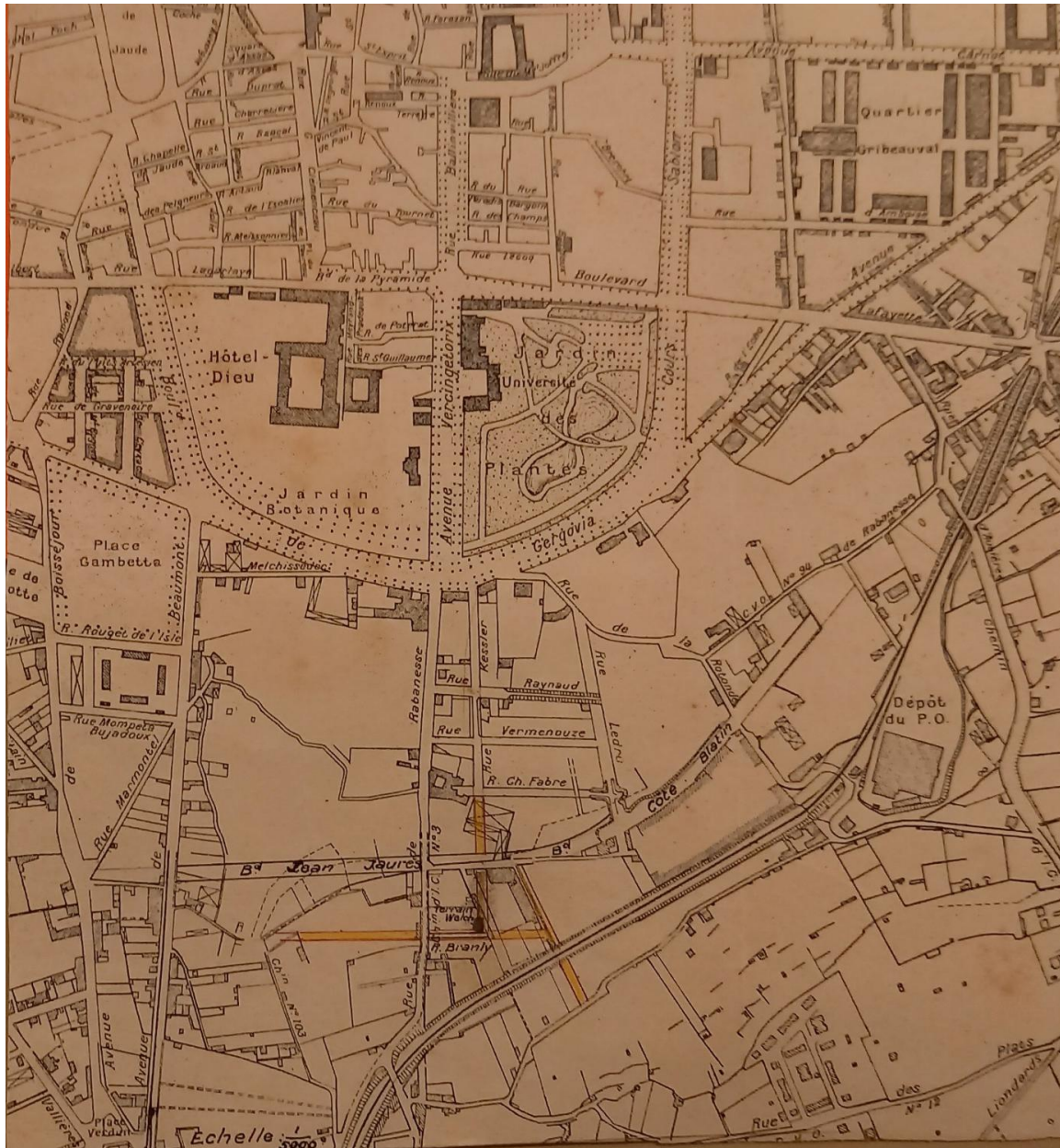
- **PAE de Clermont-Ferrand, 1925**
AM de Clermont-Ferrand. Services techniques, sans cote. **Plan d'extension de Clermont-Ferrand**, par Morel.
Déclaration d'utilité publique obtenue le 30/11/1926.
AC Clermont-Ferrand : sans

IVR84_20126300392NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beuparland-Dupuy

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Plan figurant l'avancée des travaux du boulevard sud en 1930

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 85, Alignements, plan du boulevard sud, fond de plan vers 1925**
Rue Kessler, déclassement de la partie comprise entre le boulevard Côte-Blatin et la rue Branly / Ville de Clermont-Ferrand, service de la Voirie. Fonds de plan vers 1925, ajout en jaune 1930. Dess. Extr. de [liasse d'archives] "Alignements : dossiers, 1927 - 1942", AC Clermont-Ferrand, série O : 1 O 85 162.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 85 162

IVR84_20246301330NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Extrait de plan parcellaire versé au dossier d'expropriation

Référence du document reproduit :

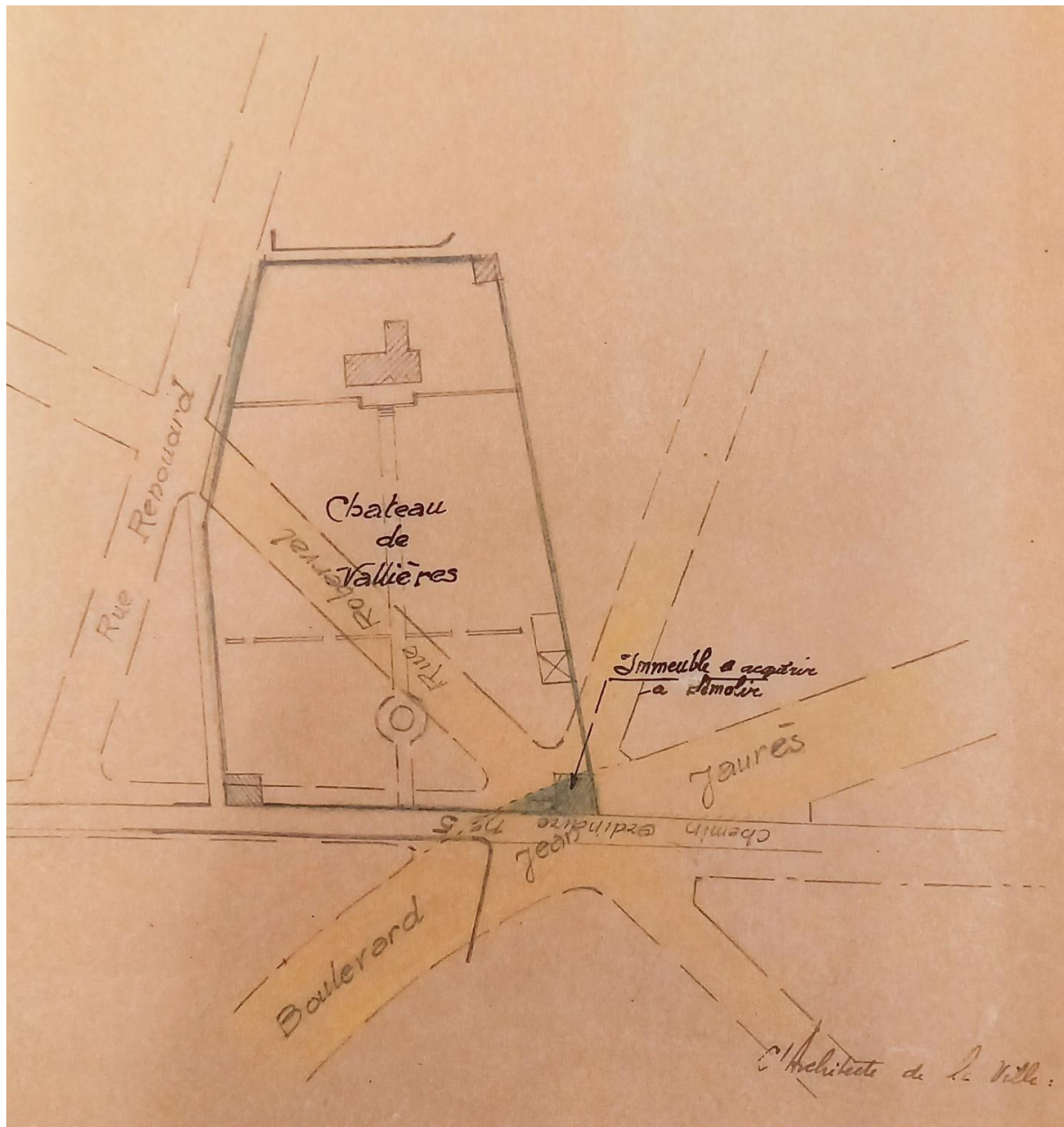
- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 224, Expropriations boulevard Sud, 1926**
AC Clermont-Ferrand. Série O : 1 O 224. Expropriations : **boulevard Sud. Partie comprise entre le Pont de Naud et le boulevard Duclaux : enquête parcellaire, déclaration d'utilité publique, état estimatif des terrains à acquérir, jugement d'expropriation, notifications, devis estimatif des travaux** (plan d'alignement, plan parcellaire, plan du calcul des surfaces, plan des lieux après exécution des travaux : 1926). 1916-1928.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 224

IVR84_20256301098NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan parcellaire du château de Vallières, expropriation de l'angle pour l'ouverture du boulevard Jean-Jaurès

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 224, Expropriations boulevard Sud, 1926**
AC Clermont-Ferrand. Série O : 1 O 224. Expropriations : **boulevard Sud. Partie comprise entre le Pont de Naud et le boulevard Duclaux : enquête parcellaire, déclaration d'utilité publique, état estimatif des terrains à acquérir, jugement d'expropriation, notifications, devis estimatif des travaux** (plan d'alignement, plan parcellaire, plan du calcul des surfaces, plan des lieux après exécution des travaux : 1926). 1916-1928.
AC Clermont-Ferrand : 1 O 224

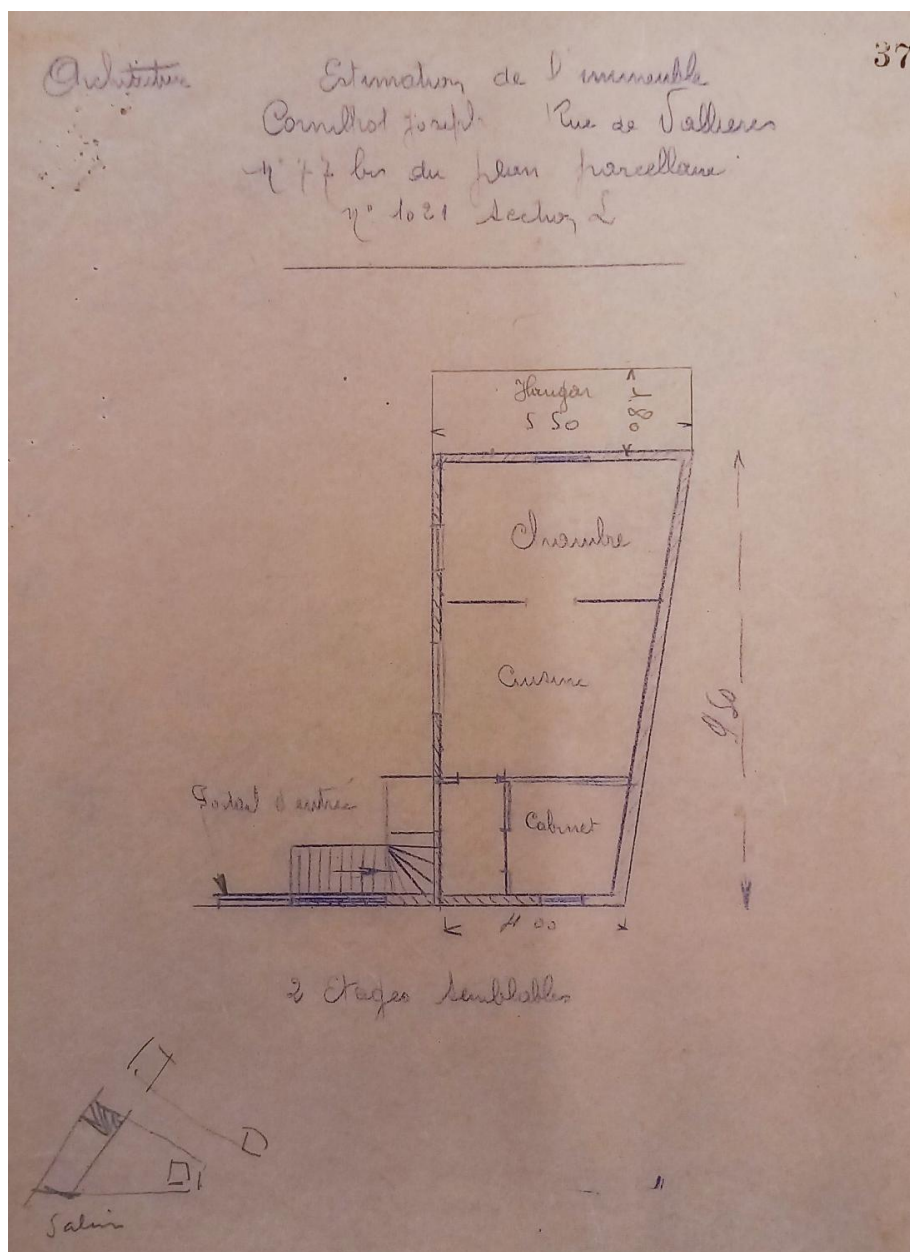
IVR84_20256301100NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Plan du rez-de-chaussée (immeuble détruit pour ouverture du boulevard Jean-Jaurès)

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand, 1 O 224, Expropriations boulevard Sud, 1926**
 AC Clermont-Ferrand. Série O : 1 O 224. Expropriations : **boulevard Sud. Partie comprise entre le Pont de Naud et le boulevard Duclaux : enquête parcellaire, déclaration d'utilité publique, état estimatif des terrains à acquérir, jugement d'expropriation, notifications, devis estimatif des travaux** (plan d'alignement, plan parcellaire, plan du calcul des surfaces, plan des lieux après exécution des travaux : 1926). 1916-1928.
 AC Clermont-Ferrand : 1 O 224

IVR84_20256301154NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Référence du document reproduit :

- IVR84_20256301164NUCA

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Place Littré, domaine Bonhomme

Référence du document reproduit :

- **Boulevard Jean-Jaurès, secteur place Littré, extrait IGN 1953**
[Boulevard Jean-Jaurès, secteur de la place Littré] / [extrait d'une vue aérienne] IGN, mission n°2531-0381, réf. C2531-0381_1953_CDP3726_0424. 1 : 4844. 19 mai 1953. Photogr. pos.
IGN : C2531-0381_1953_CDP3726_0424

IVR84_20256300300NUC

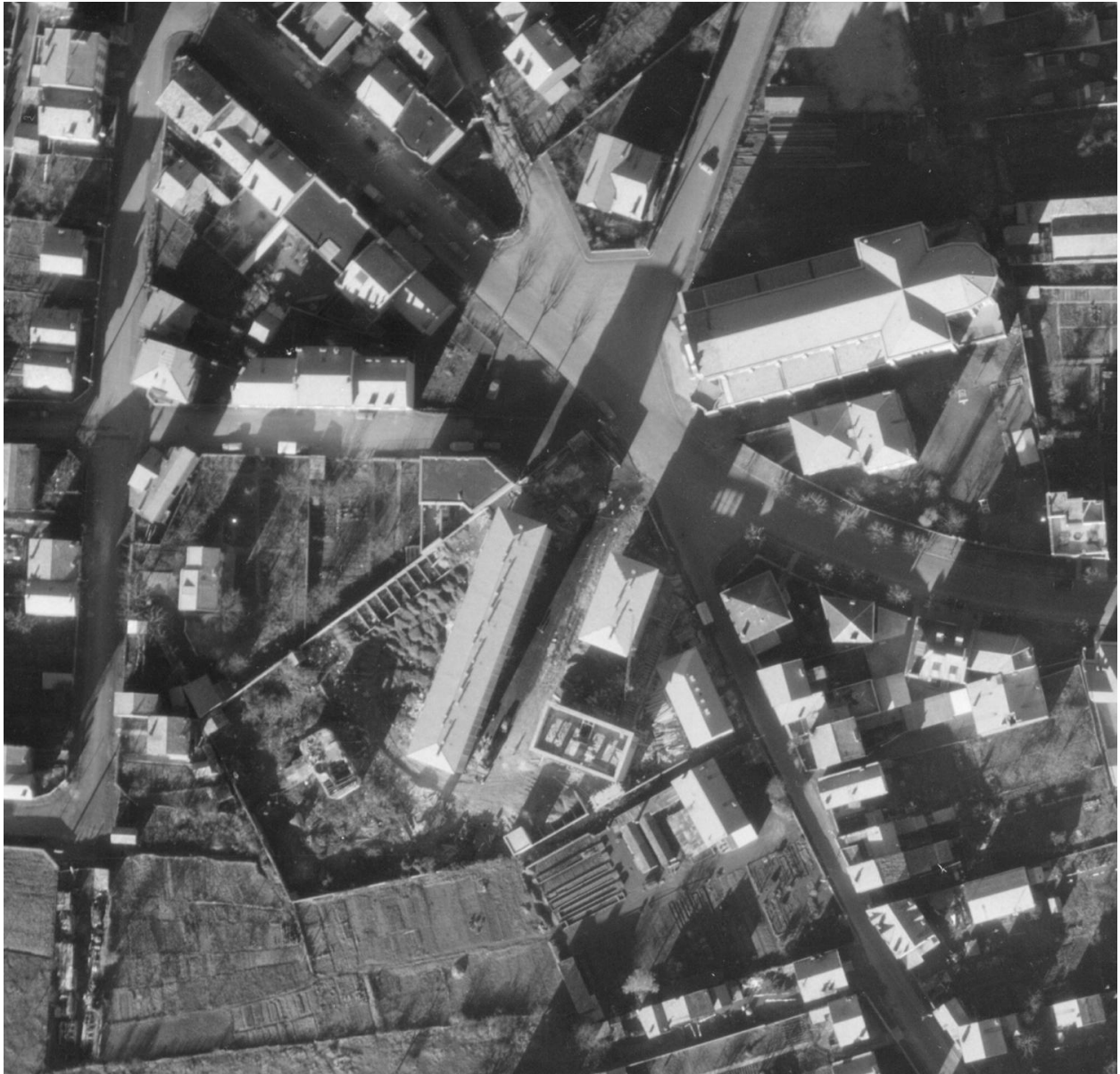
Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 1953

© IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Place Littré, construction sur l'ancien domaine du château de Vallières

Référence du document reproduit :

- **Boulevard Jean-Jaurès, secteur place Littré, extrait IGN 1956**
[Boulevard Jean-Jaurès, secteur de la place Littré] / [extrait d'une vue aérienne] IGN, mission n°2531-0361, réf. C2531-0361_1956_CDP1141_0533. 1 : 3458. 17 décembre 1956. Photogr. pos.
IGN : C2531-0361_1956_CDP1141_0533

IVR84_20256300301NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Félicie Fougère

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 1956

© IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Angle de Rabanesse et du boulevard Jean-Jaurès

IVR84_20236300333NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade sur le boulevard Cote-Blatin

IVR84_20236300334NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Jardin public

IVR84_20246301799NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Square Coubertin et front d'immeuble

IVR84_20256300195NUCA

Auteur de l'illustration : François-Nicolas L'Hardy

© Fonds privé

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Enfilade de garages en limite de parcelles

IVR84_20256300236NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Rive du boulevard Jean-Jaurès avant le carrefour avec le boulevard Jean-Jaurès

IVR84_20256300405NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade sur le boulevard Jean-Jaurès

IVR84_20236300336NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Angle de la rue Pierre-de-Coubertin et du boulevard Jean-Jaurès

IVR84_20236300337NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Angle des boulevards Joseph-Girod et Jean-Jaurès

IVR84_20236300340NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façades sur le boulevard Jean-Jaurès, carrefour avec l'avenue de la Libération

IVR84_20236300341NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue sur le mont Rognon depuis l'avenue de la Libération

IVR84_20236300342NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation aveugle et immeuble en fer à repasser

IVR84_20236300343NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Carrefour du boulevard Jean-Jaurès, de la rue Marmontel et de l'avenue Marx Dormoy

IVR84_20236300354NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Implantation en peigne

IVR84_20236300347NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Front d'immeubles implantés en dents de scie irrégulières, boulevard Jean-Jaurès

IVR84_20256300188NUCA

Auteur de l'illustration : François-Nicolas L'Hardy

© Fonds privé

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Implantation d'immeubles en retrait oblique (dents de scie irrégulières)

IVR84_20256300153NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Rive du boulevard Jean-Jaurès

IVR84_20256300190NUCA

Auteur de l'illustration : François-Nicolas L'Hardy

© Fonds privé

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du puy de Dôme depuis le boulevard Jean-Jaurès

IVR84_20256300410NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade sur le boulevard Jean-Jaurès et élévation aveugle sur la rue du Maréchal-Lyautey

IVR84_20236300348NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La rue Maréchal-Lyautey devenue cheminement piéton

IVR84_20256300207NUCA

Auteur de l'illustration : François-Nicolas L'Hardy

© Fonds privé

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Débouché du boulevard Jean-Jaurès sur la place Littré

IVR84_20236300349NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation sud de l'ancienne école ménagère. Église Saint-Jeanne-d'Arc à l'arrière-plan.

IVR84_20256300183NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévations aveugles des immeubles place Littré

IVR84_20236300350NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade sur la place Littré

IVR84_20256300178NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



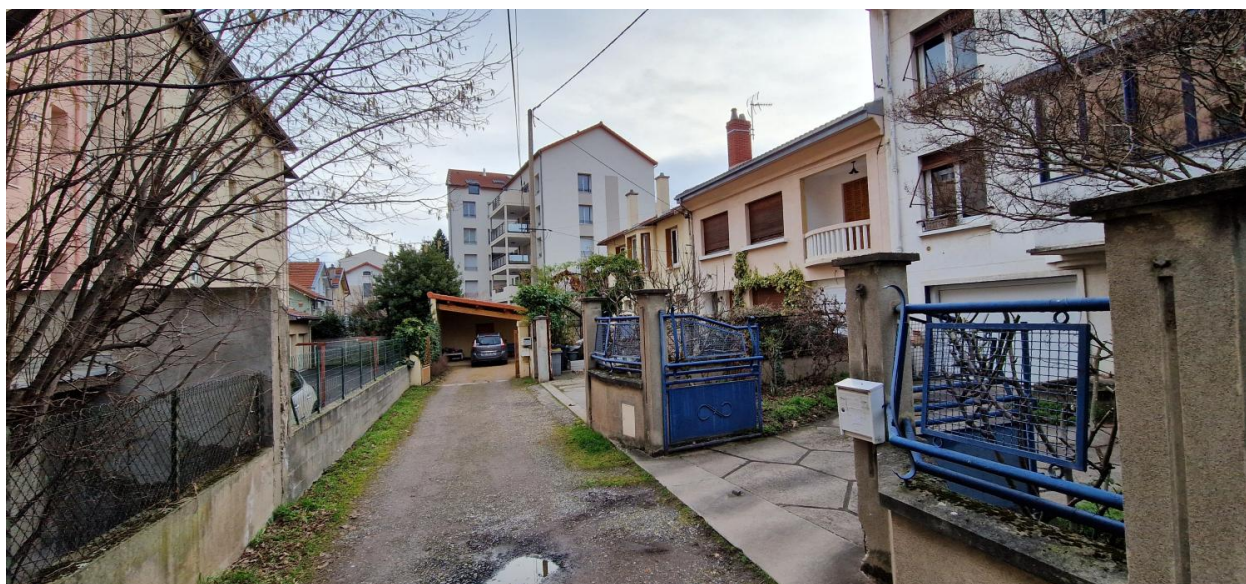
Perspective du boulevard Jean-Jaurès jusqu'au clocher-tour de l'église sainte Jeanne-d'Arc.

IVR84_20256300388NUCA

Auteur de l'illustration : François-Nicolas L'Hardy

© Fonds privé

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maisons le long de l'allée de desserte du lotissement Loradoux, 81b à 81e boulevard Jean-Jaurès

IVR84_20256300326NUCA

Auteur de l'illustration : François-Nicolas L'Hardy

© Fonds privé

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Travée d'angle est et façade sur le boulevard

IVR84_20256300445NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade en retrait du boulevard Jean-Jaurès, élévation du garage et immeubles voisins. Etagement des volumes.

IVR84_20256300304NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Rupture d'échelle, maison entre immeubles

IVR84_20236300335NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Rupture d'échelle, maison entre immeubles

IVR84_20236300344NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Atelier de réparation de vélo, rez-de-chaussée rattrapant l'alignement

IVR84_20256300157NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade sur le boulevard Jean-Jaurès. Etagement des volumes

IVR84_20256300276NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façades sur le boulevard Jean-Jaurès. Étagement des volumes.

IVR84_20256300240NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Angle du boulevard Lavoisier et de l'avenue de la Libération. Mur aveugle et immeuble en fer à repasser.

IVR84_20256300245NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Implantation latérale au boulevard et cour de séparation avec le commerce voisin

IVR84_20246302144NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2023

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Pignon d'alignement sur le boulevard Jean-Jaurès

IVR84_20256300158NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Traitement d'angle

IVR84_20236300352NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade sur le boulevard Jean-Jaurès

IVR84_20246302039NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade sur le boulevard Jean-Jaurès

IVR84_20246302093NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade sur le boulevard Jean-Jaurès (Douat, architecte, 1961)

IVR84_20256300230NUCA

Auteur de l'illustration : Félicie Fougère

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade et jardin latéral

IVR84_20236300396NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade sur le boulevard Jean-Jaurès

IVR84_20236300398NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade sur le boulevard Jean-Jaurès

IVR84_20256300204NUCA

Auteur de l'illustration : François-Nicolas L'Hardy

© Fonds privé

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation